

**wfolep**  
TOUS LES SPORTS **AUTREMENT**

**Cont@ct**  
**n° 9 du 15 janvier 2011**

Fédération sportive de

la **ligue de**  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

# Édito

## **Bourges décembre 2010 ... et maintenant !**

Le regroupement des présidents se voulait être un moment fort d'animation de notre réseau fédéral, il l'a été, même si les conditions climatiques sont venues contrarier les déplacements de beaucoup d'entre nous. Les objectifs visés ont été obtenus ... avec les présents, nous devons aller plus loin, tous ensemble.

Une ambiance de travail studieuse, des échanges francs et constructifs et une très forte volonté partagée de développement, ont contribué à faire de ce moment de rencontre, un solide tremplin à la mise en œuvre de nos projets.

Un rappel liminaire du positionnement de notre fédération dans le paysage sportif et la prise en compte des valeurs citoyennes que nous promouvons, ont permis à chacun de se situer dans la problématique liée à la pérennité et au rayonnement de notre fédération.

Le développement de nos actions que nous souhaitons tous a été disséqué aux filtres de la professionnalisation, des partenariats, de la vitalité associative et des pratiques sportives. Moment fort d'échanges, de prises de conscience et de perspectives.

L'évolution structurelle de la fédération a été également débattue, principalement la place que tient la région dans le schéma statutaire fédéral ; des constats et des propositions ont été faits, dans un esprit très constructif de renforcement d'une strate de notre organisation qui doit être valorisée, tant son rôle prend de l'importance dans la décentralisation des services d'état.

Et maintenant ...

...il reste que chacun d'entre nous, à la place qui est la sienne, avec les compétences qu'il a, se doit de contribuer à ce que les idées généreuses qui ont été émises s'intègrent dans des mises en œuvre, cohérentes avec les réalités de terrain et coordonnées entre toutes les parties contributrices à l'élan de développement.

La régionalisation n'est pas une idée nouvelle, voilà cinq ans que la mise en œuvre du Plan National de Formation a été confiée aux régions ; dernièrement, le comité directeur national a décidé d'élargir cette compétence à la gestion administrative et financière. La première étape avait été une réussite ; les statistiques et la satisfaction des acteurs sont là pour l'attester. Nous prenons le pari que la seconde étape donnera satisfaction à tous ceux qui sont dans la dynamique de progrès.

L'exemple donné par la gestion régionale de la formation montre bien qu'une mutualisation des besoins et des attentes et des réponses qui leur sont apportées, renforce notre envie et notre capacité à nous développer. Ne soyons pas timorés, n'ayons pas peur de perdre notre âme (départementale) ; mettons nos forces dans une équipe qui saura les accueillir, les coordonner et les apprécier.

Une région solide se positionnera plus facilement auprès des partenariats institutionnels et économiques, elle en sortira plus forte. La fédération avec les valeurs qu'elle défend en sera grandie.

Soyons acteurs de la régionalisation en marche.

**Georges Lavy**  
**Vice-Président**



# Dossiers transversaux

[Cont@ct](mailto:Cont@ct)



## VIE INTERNATIONALE

### Programme proposé par la CNVI en 2011

#### Des temps de rencontres internationales en France :

- Public : Jeunes de 15 à 30 ans engagé dans le sport
- Langue : Anglais
- Sujet : Semaine de formation sur la thématique du volontariat en lien avec l'environnement
- Nationalités : Européenne
  
- *Lieu et date à confirmer mais probablement : Juin 2011 à Hauteville-Lompnès (01)*

**ACTIVE "Healthy Environment & Volunteering"**

- Lieu : Indeterminé
- Date : Novembre 2011
- Public : Chefs de projet, organisateur d'événements sportifs, etc.
- Langues : Anglais, Français
- Sujet : Temps de formation sur la prise en compte du Développement Durable dans la gestion de la pratique sportive
- Nationalités: Toutes nationalités

**"Sport et Développement Durable"**

- Lieu : Paris
- Date : 19 au 23 octobre 2011
- Public : Toute personne engagée sur des thématiques sportives
- Langues : Anglais, Français
- Sujet : Le Congrès de l'ISCA est un événement de grande qualité qui propose cette année d'ouvrir ses portes à toute personne intéressée par le "Sport pour tous" en lien avec la Santé, la citoyenneté et le Développement Durable.
- Nationalités: Toutes nationalités (des cinq continents)

**Congrès ISCA "MOVE 2011"**

#### Des temps de rencontres en Allemagne :

- Lieu: Cerdon (Loiret)/Babenhausen (Bavière)
- Date : Août 2011
- Public : Jeunes de 14 à 16 ans
- Langues : Français et Allemand
- Sujet : Echange franco-allemand de 15 jours (1 semaine en Allemagne et 1 semaine en France) alliant cours de langue et activités sportives
- Nationalités : Française, Allemande

**Stage Tandem franco-allemand**

- Lieu: Francfort ou Berlin
- Date : Décembre 2011
- Public : Chefs de projet , animateurs, etc. travaillant sur la thématique de l'insertion par le sport
- Langues : Français ou Allemand
- Sujet : Rencontres de professionnels afin d'échanger sur la thématique et permettre une évolution des pratiques des uns et des autres
- Nationalités : Française, Allemande

**Réunion institutionnelle "L'intégration dans et par le sport"**

## **RAPPORT ONZUS 2010 Et PANORAMA DES QUARTIERS**

Vous trouverez le lien vers le rapport ONZUS 2010. Ce rapport mesure l'évolution des quartiers qui bénéficient des dispositifs de la politique de la ville et propose donc une photographie de l'évolution des inégalités sociales et des écarts de développements territoriaux en France.

<http://www.ville.gouv.fr/?Rapport-2010-de-l-ONZUS-Decembre>

Vous trouverez le lien vers le "Panorama évolutif des quartiers situés en politique de la ville" qui permet d'obtenir des données, au niveau qualitatif et quantitatif, concernant l'évolution quartiers par quartiers des territoires situés en politique de la ville.

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Panorama%20des%20quartiers.pdf>

## DEVELOPPEMENT DURABLE



# Semaine du développement durable 2011, 1er au 7 avril

## L'appel à projets est lancé !

La Semaine du développement durable, organisée chaque année du 1er au 7 avril, est désormais un rendez-vous majeur très attendu. L'appel à projets 2010 a mobilisé près de 4000 participants et les media se sont largement fait l'écho des manifestations organisées sur tout le territoire.

La Semaine du développement durable 2011 sera consacrée, une nouvelle fois, aux changements de comportements. L'objectif étant de capitaliser sur les avancées déjà obtenues et d'encourager nos concitoyens à continuer sur cette voie. Cette édition sera donc l'opportunité de valoriser les changements de comportements déjà observés, avec un seul mot d'ordre : « Passez au durable, ça marche ! ». Mesures pérennes et/ou initiatives quotidiennes, marquant ce changement de comportement en faveur du développement durable, seront ainsi mises à l'honneur.

**L'appel à projets est lancé : vous pouvez vous inscrire jusqu'au 31 mars 2011, en remplissant le formulaire d'inscription sur le site [www.semainedudeveloppementdurable.gov.fr](http://www.semainedudeveloppementdurable.gov.fr).**

### Vous souhaitez participer ?

1/ Organisez une ou plusieurs manifestation(s) valorisant un changement de comportements, en différents domaines :

- emplois verts / formations développement durable
- ville durable
- énergie
- déchets
- habitat
- transports
- biodiversité
- alimentation
- achats courants
- eau
- tourisme / loisirs
- responsabilité sociétale des entreprises

2/ Inscrivez-vous en remplissant le formulaire sur le site [www.semainedudeveloppementdurable.gov.fr](http://www.semainedudeveloppementdurable.gov.fr). Si votre formulaire est validé, votre manifestation apparaîtra dans le programme national.

Pour plus d'infos, contactez le ministère du Développement durable / bureau Campagnes : 01 40 81 76 34

N'hésitez pas à y participer ou à y faire participer vos associations!

**[Cont@ct](mailto:Cont@ct) n° 9 du 15 janvier 2011**

**KIT COMITE UFOLEP « SPORT HANDICAPS »****PEDAGOGIQUE ET MULTISPORT**

L'UFOLEP Nationale vient d'élaborer un kit pédagogique et multi activités « sport handicaps » avec la collaboration d'un équipementier et du Pôle Ressources National du CREPS du Centre.

Ce kit a pour objet d'accompagner les actions de développement des comités UFOLEP (sensibilisation, formation d'animateurs, promotion des activités sportives adaptées, animation d'événementiels...).

La dotation de ce matériel s'effectuera auprès des comités engagés ou souhaitant s'engager sur ce champ après réception d'une présentation du projet et la signature d'une convention spécifique.

Les demandes sont à transmettre à :

Isabelle MATTHEY  
UFOLEP  
3 Rue Récamier  
75341 PARIS Cedex 07  
☎ 01.43.58.97.78.

[imatthey.lalique@ufolep-usep.fr](mailto:imatthey.lalique@ufolep-usep.fr)

**CAHIER DES CHARGES DU KIT UFOLEP « SPORT HANDICAPS »**

Afin de favoriser l'accès des activités sportives aux personnes en situation de handicap, l'UFOLEP s'engage dans la promotion et le développement des pratiques « multisports » et « partagées », en réponse aux objectifs de santé et d'intégration par le sport.

Le plan d'action pour la mise en œuvre de cette politique fédérale repose sur 3 axes :

- les pratiques sportives adaptées ;
- la sensibilisation et la formation des ressources humaines ;
- l'accompagnement du réseau fédéral.

**OBJECTIFS DU KITS**

- renforcer l'action de développement des comités en les dotant de matériels pédagogiques ;
- organiser des temps de sensibilisation et d'information sur la thématique du handicap ;
- proposer des activités multisports pouvant être pratiquées par différents publics en même temps (action de découverte ou sous forme de cycle en écoles de sports, en établissements spécialisés, en associations multisports, lors d'évènements spécifiques : journées thématiques, playa tour).

**PUBLICS CIBLÉS PAR L'UTILISATION DES KITS**

- licenciés UFOLEP ;
- pratiquants sportifs touchés lors de manifestations UFOLEP ouvertes à tous ;
- personnes en situations de handicaps ;
- établissements spécialisés ;
- associations UFOLEP ;
- publics présents sur des manifestations UFOLEP.

**CRITÈRES**

- 2 axes :
  - outils pédagogiques pour la sensibilisation
  - outils sportifs pour la pratique
- la diversité des outils (pédagogiques et sportifs) permettent d'aborder l'ensemble des familles de handicaps : physiques, mentales et psychiques.
- les outils sportifs prennent en compte la diversité des familles d'activités afin de respecter la notion de multi activité :

- Jeux collectifs
- Activités d'adresse
- Jeux de motricité
- ...

**CONTENU PÉDAGOGIQUE DU KIT :**

- 10 guides UFOLEP handicaps,
- Guide de sensibilisation « prête moi ton handicap »,
- Flyer « handiguide »,
- DVD multisports et handicaps,
- 1 guide pédagogique multisports « sport et handicaps »,
- 1 jeu de l'oie sur la thématique du handicap,
- 1 guide « signe et handicaps »,

**CONTENU MULTISPORT DU KIT :**

- Jeu de 12 masques en tissu ;
- Jeu de 6 balles sonores ;
- Cible Boccia ;
- Balles de Bocce ;
- Jeu de 4 drapeaux/ceintures Omnikin bleu ;
- Jeu de 4 drapeaux/ceintures Omnikin, rouge ;
- OMNIKIN SUPER balle de 51cm ;
- Ballon Goal Ball entraînement ;
- Poutre d'équilibre droit ;
- Jeu de 50 cônes ;
- Sac marin ;
- Pompe de gonflage ;
- Ensemble sarbacane.

## VIE INTERNATIONALE

### Un Service Volontaire Européen à l'ISCA

L'ISCA (International Sport and Culture Association) recherche actuellement deux services volontaires européens pour une mission de 8 à 12 mois dans ses locaux au Danemark (début de la mission : 1<sup>er</sup> août 2011).

La mission peut porter au choix sur :

- **L'ISCA Youth Network** : Développement du réseau jeunesse de l'ISCA, une plateforme en plein développement dont le rôle est de renforcer la capacité de la jeunesse à participer activement à la construction de la société de demain. Votre rôle sera de faire le lien entre les différents acteurs du réseau, développer et dynamiser les activités existantes. Vous aurez également la possibilité de travailler avec la Nordic Youth Association.
- **Le secteur de l'éducation informelle** : L'ISCA met continuellement en place des projets basés sur l'éducation non formelle. Votre rôle sera donc de coordonner, participer ou faciliter la tenue (ou la création) de ses événements, séminaires ou sessions.
- **Les projets et réseaux thématiques de l'ISCA** : Votre rôle sera d'organiser des événements ou de coordonner des réseaux sur des thématiques telles que Sport&Environnement, les Seniors, le Sport en ville, la Santé, etc.

Ci-dessous vous trouverez l'annonce en anglais plus détaillée. Si vous êtes intéressés ou connaissez quelqu'un de potentiellement intéressé, il suffit d'envoyer un CV et une lettre de motivation (en anglais) le plus rapidement possible.



## EVS 2011/2012 IN ISCA

Here is an opportunity for **you** to: experience something new, broaden your horizons, discover a different culture and gain experience in the field of youth, sport and culture. **Seize the opportunity to become an EVS volunteer with ISCA in Denmark.**

The International Sport and Culture Association (ISCA) will apply for the next deadline for European Voluntary Service (EVS) on the **1st of February 2011**. By applying to this deadline, ISCA is looking for up to 2 volunteers to join the team in the office for a period between 8 and 12 months and **starting 1st of August 2011 or later**.

There are three working areas we are interested in hosting a volunteer for:

- **ISCA Youth network**: Continuous project management and project development of the ISCA Youth network. ISCA Youth Network is a platform of development for young people from **all** over the world, that aims to strengthen the capacity of youngsters to build the society they wish for.> You will take charge of the main communication between ISCA's Youth and you will develop and run activities inside the network. You will also have the opportunity to engage in activities of the Nordic Youth Associations (NSU) which have their secretariat hosted in the ISCA office.

- **Non-Formal Education/Training projects**: ISCA uses Non-Formal Education throughout its program, whereof this area involves continuous project management and project development of ISCA's work in the field of Sport, Culture and Youth. You will coordinate, participate and/or facilitate in specific seminars, trainings and events.

- **ISCA projects and ISCA thematic networks**> ISCA engages member organisations and others in projects, conferences and networks within the present priority topics. You will assist in organising events and coordinating networks within topics such as Environment & Sport, Active Seniors, Sport Facility Management, Children's activities, Sport in the Cities; and Health.

We are interested to host volunteers who are **self-motivated, energetic youth**, who are **enthusiastic** and want to put their imprint on development of young people.> In case you are interested please send your **CV** and **letter of interest** latest Friday **14<sup>th</sup> January 2011** to Sorin Buruiana at [info@isca-web.org](mailto:info@isca-web.org). Add at the subject of your e-mail "EVS 2011".

In case you have any further questions please do not hesitate to contact Sorin Buruiana at [sb@isca-web.org](mailto:sb@isca-web.org) or 0045 3329 8026

About this opportunity on our website: <http://isca-web.org/english/youth/evseuropeanvoluntaryservice/evsinisca>

ISCA EVS project description: [http://ec.europa.eu/youth/evs/aod/hei\\_form\\_en.cfm?EID=10000270819](http://ec.europa.eu/youth/evs/aod/hei_form_en.cfm?EID=10000270819)

General information on EVS: [http://ec.europa.eu/youth/youth-in-action-programme/doc82\\_en.htm](http://ec.europa.eu/youth/youth-in-action-programme/doc82_en.htm)



# Pôle vie fédérale

[Cont@ct](mailto:Cont@ct)



## À propos des notes de frais



Par respect pour le travail de Yannick, je vous rappelle que les justificatifs accompagnants vos notes de frais doivent être collés, soit au dos de la note, soit sur une feuille annexe jointe à la note de frais.

Par ailleurs quelques dérives sont apparues : facturation de kilomètres alors que l'on bénéficie de transport ferroviaire gratuit, co-voiturage déclaré par le conducteur mais pas par les autres occupants du véhicule.

J'espère qu'il s'agit d'erreurs ou d'oublis. Dans notre mouvement qui se réclame d'une certaine éthique, il serait dommage que nous en arrivions à un contrôle systématique.

Je fais appel à votre sens des responsabilités pour que de tels faits n'arrivent plus.

Le trésorier général,  
Daniel GUERIN

# COMPTE RENDU DU BUREAU NATIONAL DU 17 NOVEMBRE 2010

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Présents :** Nelly ARADAN, Michel CŒUGNIET, André COUPLET, Jean-Claude DAUPHANT, Daniel GUÉRIN, Georges LAVY, Philippe MACHU, Henriette MANUEL, Michèle ROIG, Lucienne ROQUES,

**Assistent :** Pierre CHEVALIER, Laure DUBOS

**Excusés :** Maryse SEGONDY, Raymond SERRE Gabriel BLŒDE

## Finances

### RÉALISÉ 2010

Une présentation plus précise sera faite au comité directeur de décembre. Des incertitudes subsistent, notamment en formation. L'étude chiffrée des budgets projetés des différents pôles permet de prévoir un rapport charges produits positif d'environ 40 000 € donc un résultat excédentaire.

Pour un suivi plus précis en 2011 des tableaux de bord au moins trimestriels seront présentés, ces tableaux permettront une responsabilisation des pôles disposant de leur budget et une vue plus exacte des dépenses.

Le pôle vie sportive envisage de présenter en décembre les charges et produits des CNS sur les trois ans écoulés.

### BUDGET 2011

Les propositions des pôles compte tenu des enveloppes proposées permettent une évaluation des budgets.

- **VIE FÉDÉRALE :** un différentiel de 149 000 €  
Le forfait des réunions a été évalué à 105 € par personne, il est évident qu'il est à affiner en fonction des commissions et des départements d'origine des membres de ces commissions.
- **COMMUNICATION :** différentiel de 37 000 €
- **PROSPECTIVE ET DÉVELOPPEMENT :** le différentiel de 100 000 € doit être revu, il faut en effet prévoir le coût de l'organisation du congrès de l'ISCA, de l'attribution des labels, du colloque milieu rural et de la vie internationale.
- **VIE SPORTIVE :** le différentiel de 470 000 € hors CNS et CNS est susceptible de dépassement toutefois des économies sont réalisables sur le coût des réunions (Francis ROBIN affine les calculs).
- **FORMATION :** le différentiel de 330 000 € est supérieur à celui envisagé : 315 000 €  
Il est difficile de prévoir avec précision les stages de formation des brevets fédéraux. La possibilité de conventionnement tel qu'expérimenté en région Centre peut être envisagé. Une mise en œuvre, dès 2011, est possible si des explications claires sont données, ce serait le moyen également de dynamiser les régions ; Le projet sera présenté au Comité Directeur de décembre. Georges LAVY et Pierre CHEVALIER préparent l'argumentaire de présentation pour un développement des conventions en janvier-février. La réunion des CTS et ARD du 14 décembre devrait permettre d'aborder la mise en place de ces conventionnements dans de bonnes conditions.

## Congrès ISCA

L'UFOLEP en partenariat avec la Ligue et l'USEP propose sa candidature à l'organisation du congrès et de l'assemblée générale de l'ISCA (19 au 23 octobre 2011).

La réunion prévue avec l'ISCA le 23 novembre permettra de préciser le projet.

Les préconisations de l'union européenne correspondent à nos objectifs avec l'accent sur la santé, la construction d'équipements sportifs adaptés de proximité pour tous les publics sportifs. Le projet reprendra ces thèmes en y ajoutant le développement durable.

Michel MAZARÉ est proposé comme responsable technique et logistique, Pierre CHEVALIER étant le référent budgétaire.

## Bureau du 15 décembre 2010

Ordre du jour :

- Étude des fiches bilan PDD
- Répartition des crédits
- Retour des propositions de Bourges

## Manifeste de la Ligue : faire société

Comment décliner les quatre axes du manifeste au sein de l'UFOLEP ?

Les élus nationaux seront sollicités lors du Comité Directeur de décembre, une réflexion en quatre ateliers répondra à la question.

## Assemblée Générale de Boulazac

Le calendrier : retour des vœux le 5 février 2011 pour une étude préalable par la CNSR les 10 et 11 février.

Le règlement de l'A.G. : retravaillé le 25 novembre 2010 par la CNSR pour approbation par le Comité Directeur de décembre.

Ordre du jour : étudié et réécrit par la CN Vie Fédérative le 18 novembre 2010.

## Questions diverses

- AG DE BOURGES  
L'A.G. de Bourges doit permettre à notre fédération d'être habilitée comme organisme de formation PSC1.  
Les cas litigieux des mandatés seront examinés dans le respect des statuts et règlement intérieur.
- RASSEMBLEMENT  
Les ateliers seront dirigés par deux animateurs élus et des membres de la DTN.
- FORMATION DES ÉLUS  
Proposition de l'élaboration d'un référentiel au Comité Directeur de mars.
- FEMMES ET SPORT  
Le dossier doit être relancé, les freins budgétaires ayant démotivé le groupe. Philippe NORTIER de la CN Sport Santé, intéressé pour intégrer le groupe sera contacté Laure DUBOS.  
L'objectif « femmes et sport » est une des priorités du CNDS.

- **FÉDÉRATIONS DÉLÉGATAIRES ET AFFINITAIRES**

Rappel : Comité Directeur des 19 et 20 octobre, le CNOSF demande que les difficultés rencontrées fassent l'objet de témoignages écrits précis pour pouvoir intervenir. Une réunion du CNOSF est prévue le 11 janvier 2011, il est urgent de transmettre les documents et courriers parvenus (Gabriel BLOËDE fera une relance en direction du réseau).

FFM : un courrier rédigé conjointement par André COUPLET, Michel CŒUGNIET et Pierre CHEVALIER, signé du Président est à envoyer pour la réunion du Comité de direction de la FFM du 4 décembre 2010 rappelant la volonté de l'UFOLEP de non concurrence.

- **SURCLASSEMENT**

Harmonisation souhaitée des textes du règlement médical et du règlement sportif (CNSR).

- **MONTIGNAC**

30<sup>ème</sup> anniversaire du festival Cultures du Monde.

En réponse à la demande de la Ligue pour une participation sportive, l'UFOLEP propose à la Ligue les luttres traditionnelles et Kourach. Des précisions sur l'organisation sont nécessaires avant l'engagement.

- **SERVICE CIVIQUE**

Des précisions sur l'emploi des jeunes employés service civique doivent être communiquées dans le prochain contact pour éviter tout malentendu et dérapage.

- **ORDRE DU JOUR DU COMITÉ DIRECTEUR DE BOURGES**

Soirée conviviale le 3 décembre, prévenir les élus : apporter des produits régionaux.

## COMPTE RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR UFOLEP DES 19 ET 20 OCTOBRE 2010

PAR 18 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION

LE MARDI 19 OCTOBRE 2010 :

**Présents :** Nelly ARADAN, Jean-Louis BORGNI, Alain BOUGEARD, Michel CHMIEL, Michel CŒUGNIET, André COUPLET, Jean-Claude DAUPHANT, Marie-Claire DESTOUCHES, Daniel GUÉRIN, Christelle LACOSTAZ, Georges LAVY, Odile LOUICELLIER, Philippe MACHU, Anne MALLURET, Henriette MANUEL, Roland MARTIN, Patrice MORET, Michèle ROIG, Lucienne ROQUES, André ROSSILLE, Danielle ROUX, Maryse SEGONDY, Jean-Marie VERGNE

**Participent :** au titre de la Ligue : Bernard CRINER,  
au titre de l'UFOLEP : Gabriel BLŒDE, Laurence BRIEN, Pierre CHEVALIER, Laure DUBOS, Adil EL OUADEHE, Benoit GALLET, Rosemary PAUL CHOPIN, Laëtitia ZAPPELLA, Francis ROBIN LEROY (finances)

**Excusés :** Jean-Claude BESNARD, Michèle BIGGI, Francette FIORENTINO, Régis FOSSATI, Guy JAYME, Jean-Jacques PIK, Raymond SERRE, Jacques GIFFARD, Claude MAGNE, Nadia BELLAOUI, Lucien LUDIER

LE MERCREDI 20 OCTOBRE 2010 :

**Présents :** Nelly ARADAN, Jean-Louis BORGNI, Alain BOUGEARD, Michel CHMIEL, Michel CŒUGNIET, André COUPLET, Jean-Claude DAUPHANT, Daniel GUÉRIN, Georges LAVY, Odile LOUICELLIER, Philippe MACHU, Anne MALLURET, Henriette MANUEL, Roland MARTIN, Patrice MORET, Michèle ROIG, Lucienne ROQUES, André ROSSILLE, Danielle ROUX, Maryse SEGONDY, Jean-Marie VERGNE

**Participent :** au titre de la Ligue : Nadia BELLAOUI, Bernard CRINER  
au titre de l'USEP : Claude MAGNE  
au titre de l'UFOLEP : Gabriel BLŒDE, Laurence BRIEN, Pierre CHEVALIER, Benoit GALLET, Pierre CHEVALIER, Laëtitia ZAPPELLA

**Excusés :** Jean-Claude BESNARD, Michèle BIGGI, Marie-Claire DESTOUCHES, Francette FIORENTINO, Régis FOSSATI, Guy JAYME, Christelle LACOSTAZ, Jean-Jacques PIK, Raymond SERRE, Jacques GIFFARD, Lucien LUDIER, Rosemary PAUL CHOPIN

### Présentation de Laure DUBOS et Laëtitia ZAPPELLA

- Laure est chargée de la vie fédérale.
- Laëtitia est chargée de la vie internationale, de l'observatoire et du développement durable.

### Approbation du PV de la réunion du Comité Directeur des 16 et 17 juin 2010

#### Page 5 : Vie Sportive

Ajouter : « la CNVS propose le non remboursement des sportifs de la région organisatrice de la manifestation → adopté ».

#### Page 8 : Tarifs formation

Ajouter : « Les nouvelles règles financières, pour les brevets fédéraux, seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 ».

Page 9 : **Démission**

Rajouter un titre après : « Patrice MORET estimant..... »

**Désignation d'un Trésorier**

Daniel Guérin présente sa candidature au poste de trésorier.....

Supprimer : « En l'absence .....intérim ».

Compte tenu de ces modifications le compte rendu **est adopté à l'unanimité**.

**Approbation du PV de la réunion de Bureau du 15 septembre 2010**

Supprimer dans les présents Patrice Moret

Le compte rendu **est adopté à l'unanimité**.

**Relevé de décisions**

Transmission au bureau.

**Questions d'actualités (Philippe MACHU)**

La reconnaissance de l'UFOLEP par le ministère est acquise ainsi qu'au niveau local par les institutions. Cependant, on constate une résistance des fédérations délégataires.

Présentation des réunions, rencontres, rassemblements et colloques passés et à venir (cf. diaporama, en annexe).

**Communication**

➤ **INFORMATION SUR LES SALONS**

- Salon des maires : 23, 24, 25 novembre
- Salon de l'éducation : 25 au 28 novembre.  
La réponse des élus, au questionnaire envoyé, permettra l'organisation de leur présence sur ces salons.
- États généraux du Renouveau : juin 2010 à Grenoble (amorce de la création d'un comité scientifique avec la présence de l'UFOLEP)
- Roc d'Azur 6 -10 octobre Fréjus, c'est le salon du cycle où il faut être
- 10 - 12 décembre : Toulouse, 10<sup>ème</sup> rencontre nationale des villes et du sport. (présence de Philippe MACHU)

➤ **BASE DOCUMENTAIRE**

L'outil sera utilisable sur le site en 2011 ; il permettra la gestion partagée, par les pôles, des documents administratifs et statutaires des départements et régions.

➤ **AGENDA PARTAGÉ**

Agenda électronique : les élus seront consultés par courriel pour une participation éventuelle.  
Premier sondage des élus présents : 12 pour cette expérimentation.

➤ **SITE COMMUNAUTAIRE**

Facebook : inscription de l'UFOLEP.

Vote :

**7 voix POUR – 5 voix CONTRE – 8 ABSTENTIONS**

Wikipédia :

Vote :

**13 voix POUR – 4 voix CONTRE – 1 ABSTENTION**

### ➤ ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

Après l'accord de la Ligue, créé à partir de la base Affiligue, il permettra une vision plus précise des activités pratiquées dans le réseau.

La liaison comité régional et associations via Affiligue pourra se faire grâce aux conventions département-région.

### ➤ ORANGE TV

Les présentations réalisées donnent une bonne image de la fédération ; l'opération sera reconduite en 2011.

## Vie fédérale

### ➤ PROJET DE SERVICE

La réorganisation du service, nécessaire compte tenu du changement de fonction de Michel MAZARÉ et du départ d'Arnaud JEAN, de leur succession et du report de départ de Gabriel BLOEDE, s'est élaborée après une analyse de la pratique sportive à l'UFOLEP croisée avec l'évolution de la société.

Les dossiers transversaux sont réintégrés dans les pôles.

L'accompagnement des départements est prioritaire ainsi que la professionnalisation des cadres, axe fort du développement.

Un point d'étape sera fait en décembre, ainsi qu'une évaluation en fin d'année sportive.

Des relations régulières avec Michel MAZARÉ, détaché auprès de la Ligue sur une mission de prospective et de développement, seront une aide précieuse.

Accord sur l'organisation du service :

Unanimité
-----------

### ➤ DOSSIERS DISCIPLINAIRES

Laure Dubos succède à Gabriel BLOEDE comme instructrice des dossiers disciplinaires.

Vote :

Unanimité
-----------

### ➤ LETTRES DE MISSION, DÉLÉGATIONS

Le modèle proposé par la CN formation n'était présenté qu'à titre indicatif ; il ne convient pas obligatoirement à tous les pôles, CN ou groupes de travail. Le principe étant bien :

- la détermination des champs d'intervention
- les objectifs opérationnels
- un échéancier des actions
- la mise en place de délégations
- une évaluation et éventuellement une remédiation.

La rédaction des lettres de mission et des délégations doit être affinée pour une présentation au Comité Directeur de décembre, sans négliger les textes statutaires définissant les missions de certaines CN.

Les lettres intermédiaires des commissions ou groupes de travail des pôles doivent également être rédigées pour le Comité Directeur de décembre.

### ➤ RASSEMBLEMENT DES PRÉSIDENTS À BOURGES

- Comité Directeur : du jeudi 14 heures au samedi 11 heures
- Assemblée Générale : samedi 13 h 30 – 14 h 45

Proposition d'ajout à l'article 1 des statuts : phrase proposée au vote :

« f, En assurant la formation et l'enseignement du secourisme sous toutes ses formes »

Vote :

Unanimité
-----------

Les départements et régions devront, lors de leur prochaine AG, intégrer cet ajout dans leurs statuts et ce, impérativement, avant le 1<sup>er</sup> juillet 2011, pour les départements et régions concernés.

Validation du règlement de l'AG. Vote :

**Unanimité**

- Rassemblement : fiche de présentation

Modification de l'horaire du dimanche

- 08 h 30 10 h 00 : organisation structurelle ; en plénière
- 10 h 15 10 h 45 : représentation des régions en 4 groupes.
- 12 h 00 13 h 00 : affiliations adhésions en plénière

L'animation des ateliers sera faite par 2 élus dont un membre du bureau.

Programme du regroupement. Vote :

**Unanimité**

➔ **RÉFLEXION SUR LE DISPOSITIF « ADHÉSION... »**

Le système actuel ne permet pas de recenser tous les participants UFOLEP. Or le ministère recense licenciés et participants non licenciés ; nos statuts nous le permettent. Le groupe de travail réfléchit à un système d'adhésion et ou de conventionnement permettant de comptabiliser les participants dans 3 catégories

- 1) CLSH, maisons de retraites, centres sociaux....
- 2) manifestations loisirs, promotionnelles ...
- 3) manifestations compétitives ouvertes.

Comment amener à une prise de licence ?

Validation de la poursuite des travaux et de la démarche (3 catégories). Vote

**Unanimité**

Des propositions seront faites en décembre.

➔ **USEP**

Lors de son AG, le comité directeur USEP posera la question : quel type de licence pour une pratique sportive adulte ?

Rappel des statuts LIGUE, UFOLEP, USEP. L'USEP est une fédération scolaire, la pratique sportive en dehors du champ scolaire relève de l'UFOLEP. Le comité directeur USEP se réunissant en l'absence des représentants de l'UFOLEP empêchés, un courrier sera transmis par Bernard CRINER.

➔ **CNSR**

Un toilettage des statuts et du règlement intérieur UFOLEP est en cours, il sera soumis aux mandats de l'AG de Boulazac.

Questions soumises à la réflexion :

- scrutin de liste ou uninominal ?
- une licence égale une voix ou tranches ?
- réduction du nombre de membres du Comité Directeur et du Bureau ?
- mandats de représentation aux AG ?

La CN vie fédérative est chargée d'une réflexion avec construction d'argumentaires, consultation du terrain, études des enjeux et conséquences aux niveaux national, régional et départemental. Echéance AG 2013.

Vote :

**1 abstention**

Patrice Moret demande que soient communiqués, à tous élus, les comptes rendus de toutes les réunions CN.

## ➔ APPEL À PROJETS

Le système PDD-PRD a évolué. Les départements prévenus en juillet ont répondu pour le 1<sup>er</sup> octobre et envoyé leurs projets.

La coordination des pôles et une régulation en décembre devraient permettre d'informer les départements de la dotation financière attribuée.

Rappel des échéances : 16 novembre CN finances ; 17 novembre Bureau

Vote sur la validation du dispositif et des critères d'attribution :

**Unanimité**

## Finances

### ➔ BUDGET 2010

Au mois de mars, le budget était présenté en déficit potentiel en raison d'une surestimation des produits.

L'état budgétaire au 31 juillet confirmait cette situation, amenait à revoir les tarifs formation et à geler les productions pédagogiques.

#### • ACTUELLEMENT :

- CO	estimation =	820 000 €	Réalité =	754 828 €	=	- 65 000 €
- Partenariat	estimation =	30 000 €	Réalité =	10 000 €	=	- 20 000 €
- Produits financiers	estimation	33 000 €	Réalité =	22-23 000 €	=	- 10 000 €

#### • BONNES NOUVELLES

- Cotisations :						+ 8 000 €
- Produits de la Vie Sportive conformes aux prévisions						
						+ 230 000 €
- Réalisation de la masse salariale						- 10 000 €
- Fonctionnement du pôle Vie Sportive						- 40 000 €

#### • INCERTITUDE SUR LES RÉSULTATS DE LA FORMATION

87 stages liquidés sur 167 prévus

- Produits prévus =	101 000 €	Réalisés =	38 000 €
- Charges prévues =	216 000 €	Réalisées =	108 000 €
- Charges et produits exceptionnels à l'équilibre.			

Le différentiel aujourd'hui se réduit à 35 000 € qu'il faut encore geler au lieu de 100 000 €

Les propositions de productions peuvent donc être lancées pour 70 000 €

Vote :

**Unanimité**

### ➔ POINT SUR LES EFFECTIFS

- Diminution des associations et des enfants  
Augmentation du nombre d'adultes et jeunes
- Point sur la situation financière des comités  
Tous les documents obligatoires ne sont pas encore en notre possession, la base documentaire devrait permettre d'y remédier
- Cotisations : 50% des départements sont en règle au 30 septembre  
Moratoires : ils sont respectés
- Contributions nationales  
Du bitume à la verdure, formation insertion, caravane sportive : le budget global est respecté.  
Playa tour : le budget est respecté compte tenu de l'apport de la Fondation de France  
Aide à l'emploi : ARD étude à réaliser, fin du dispositif en 2011.

### ➔ ÉLECTION DU TRÉSORIER

Rappels : le trésorier n'est pas le comptable, il a un rôle politique dans le respect des textes en concertation avec le DTN et les responsables de pôles. Il a également un rôle pédagogique en direction des membres du CD et des représentants des comités à l'AG.

**Candidature de Daniel GUÉRIN : 22 votants**

**14 voix POUR – 6 voix CONTRE – 2 ABSTENTIONS**

### ➔ BUDGET 2011

L'élaboration du budget a été faite sur des hypothèses basses:

Produits : CO	700 000 €
Affiliations	1 820 000 €
GIE	4 000 €
SICAV	21 000 €
Ligue	101 233 €
CNDS	120 000 €
FONJEP	7 332 €
Charges fonctionnement général	289 374 €
Masse salariale	685 396 €
Pôles	1 705 570 €

Budget équilibré équivalent à celui de 2010.

Chaque pôle devra établir son budget à partir du montant attribué lors de la réunion du 19 octobre. Une réunion de concertation et de régulation sera organisée le 8 novembre 2010 (matin).

Accord sur la construction du budget

Vote :

**2 abstentions**

Propositions de la CN des Finances du 4 octobre

- Remboursement déplacements :
- Modification du tarif covoiturage 2 personnes 0,280

Vote : Pour 10, Abstentions 8, Contre 3

**10 voix POUR – 3 voix CONTRE – 8 ABSTENTIONS**

Reste des bases de remboursement 2011

Vote :

**20 voix POUR – 2 ABSTENTIONS**

Rappel : les départements doivent envoyer les documents demandés pour prétendre à l'aide financière (règlement financier).

## Formation

### ➔ RÉGIONALISATION DES FORMATIONS

Bilan d'étape avec la région Centre : bilan très satisfaisant. Cette régionalisation représente un surcroît de travail pour la région mais elle entraîne une reconnaissance de la région en tant que formatrice par toutes les instances institutionnelles et la signature de multiples conventions (CREPS de Bourges, CFA, UFRSTAPS, DRDJS, Uniformation, Conseil régional).

Une régulation des flux financiers est nécessaire car actuellement le budget ne mentionne que des charges et aucun produit en retour.

Proposition de travailler sur un outil institutionnel (politique, administratif, financier) de décentralisation de la formation.

Vote :

**18 voix POUR – 2 ABSTENTIONS**

Présentation au Comité Directeur de décembre du dispositif de décentralisation de la formation sur la base du volontariat.

Demande de Michel CŒUGNIET de conserver les deux termes « décentralisation » et « déconcentration » pour garder apparent le rôle de l'échelon national.

Vote :

**18 voix POUR – 2 ABSTENTIONS**

Rappel : un arbitrage national Ligue-UFOLEP peut être sollicité en cas de difficulté pour la signature de conventions Ligue-UFOLEP au niveau des départements et/ou régions.

#### ➤ **STAGE DU CHAMBON**

Une relance des inscriptions est faite via Cont@ct et par courriel auprès des comités.

#### ➤ **STAGE DIRIGEANTS À BOULAZAC**

La problématique générale du stage a été validée par le Comité Directeur de juin. Les 6 modules de formation sont proposés à la validation ;

Vote :

**19 voix POUR – 1 ABSTENTION**

#### ➤ **STAGE D'INTÉGRATION DES NOUVEAUX CADRES**

Satisfaisant. Il est regretté que des contacts élus nationaux et stagiaires n'aient pu être établis.

### **Développement et prospective**

#### ➤ **SPORT SANTÉ : INFORMATION**

Philippe NORTIER, DRDJSCS de Lille, est chargé de mission par le ministère auprès de l'UFOLEP pour le développement de la pratique sportive seniors et des personnes sédentaires sur le territoire « grand Nord Est » (Champagne Ardennes, Flandres Artois, Picardie)

Le plan de formation CQPALS intégrera ce public senior ainsi que la petite enfance dans ses propositions de stage.

#### ➤ **CNVI**

En collaboration avec la Ligue et l'USEP, l'UFOLEP sollicitée organisera le congrès ISCA à Paris. Sur la candidature de l'UFOLEP, Vote :

**Unanimité**

#### ➤ **CN MÉDICALE**

Appel à projet du ministère : « prévention des conduites dopantes par les fédérations sportives ». L'UFOLEP propose des modules de formation et l'élaboration d'outils en direction des départements. En attente d'une réponse ministérielle (subvention demandée).

### **Vie sportive**

#### ➤ **DE NOMBREUX CHANTIERS SONT OUVERTS**

- Définition précise de l'« officiel » des manifestations
- Remboursement des déplacements sportifs (quotas, non prise en charge des adultes)
- Récompenses (coupes,)
- Droits d'inscription (à quel niveau de la compétition ?)
- Mutualisation des produits de communication
- Cahier des charges des manifestations
- Accompagnement des départements en difficulté

➤ **CNS**

- Les plans d'actions vont être envoyés aux élus en charge du suivi pour avis.
- Les cahiers des charges techniques doivent être validés par la CNVS.
- Les actions retenues seront communiquées aux CNS.

➤ **MANIFESTATIONS SPORTIVES**

Un premier calendrier est élaboré.

Validation par le Comité Directeur, vote :

**Unanimité**

Le rappel des obligations statutaires et financières accompagnera l'envoi des cahiers des charges, les élus doivent être attentifs à la signature des cahiers des charges et veiller à l'application des règles et des « bonnes pratiques ». La circulaire d'organisation doit être validée par le national.

➤ **REGROUPEMENT DES CNS**

Bourges, 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2011 : le regroupement permettra l'élaboration des plans d'actions 2012 et d'établir les relations interCNS.

Validation, vote :

**Unanimité**

➤ **RELATIONS AVEC LES FÉDÉRATIONS**

- Relations FF Cyclisme : la signature de conventions départementales et/ou régionales n'est pas autorisée lorsqu'il n'y a pas de convention nationale.
- FFFT, FFR : le Comité directeur de décembre fera le point des relations engagées et des signatures de conventions éventuelles.
- FF Tir : une rencontre est programmée pour traiter de la législation et du port d'armes, le projet d'une convention sera évoqué.
- SAM CLAP : utilisation des fréquences. Le principe d'une convention avec les fédérations concernées est adopté, vote :

**Unanimité**

- Randonnée pédestre : rencontre le 3 nov. avec la fédération
- FF Natation : les problèmes de formation et de mise en situation doivent se régler (rencontre avec le DTN en charge de la formation).
- Le collège des fédérations affinitaires, du CNOSF, demande que les difficultés rencontrées avec les fédérations délégataires fassent l'objet de témoignages précis.

➤ **RÈGLEMENTATION DES ÉPREUVES SPORTIVES**

Les manifestations « sauvages » de sport mécaniques ne doivent en aucun cas se faire sous l'égide de l'UFOLEP. Pour être reconnues, toutes les manifestations doivent être inscrites au calendrier national et respecter la réglementation en vigueur. Un courrier en ce sens sera envoyé dans les comités départementaux et régionaux concernés avec une copie aux préfetures.

Un rappel sur l'obligation du « passeport des véhicules » sera, également, adressé aux départements concernés.

## Questions diverses

➤ **JUNIORS ASSOCIATIONS**

Nadia BELLAOUI souhaite, dans le cadre de la coopération Ligue UFOLEP, qu'un relais sportif soit créé dans chaque département pour favoriser le développement des juniors associations.

Vote :

**Unanimité**

➤ **SERVICE CIVIQUE :**

Rappel du fonctionnement par Nadia BELLAOUI

➤ **GROUPEMENT GCMS (gestion informatique externalisée niveau national)**

La ligue propose à l'UFOLEP d'intégrer le groupement. Des propositions concrètes seront faites au CD de décembre.

Vote sur l'étude d'opportunité :

<b>Unanimité</b>
------------------

➤ **FESTIVAL DE MONTIGNAC**

La Ligue propose à l'UFOLEP une journée d'animation sportive pour le 30<sup>ème</sup> anniversaire du festival cultures du monde. La CNVS se charge de recenser les activités pouvant être concernées.

➤ **APPEL À CONCURRENCE POUR LE CONTRAT ASSURANCE DE L'UFOLEP**

Le cabinet LIGAP est contacté.

➤ **RÈGLEMENT INTÉRIEUR RHÔNE-ALPES**

Adopté à l'**unanimité**

Rappel : les statuts et les règlements intérieurs (s'ils existent) départementaux et régionaux doivent être agréés par le Comité Directeur national avant d'être soumis au vote de leur AG (article 15 des statuts)

➤ **INFORMATION**

Le comité régional Rhône Alpes est candidat à la gestion du centre « Hauteville 3 S ».

## **FLASH INFOS**

### **Réunion du Comité Directeur des 2 et 3 décembre 2010**

Le Comité directeur de l'UFOLEP Nationale s'est réuni les 2 et 3 décembre 2010 et a abordé les points suivants.

---

#### **VIE FEDERALE**

##### **✚ AG DE BOULAZAC**

Le Comité Directeur a adopté l'ordre du jour, le programme et le règlement de l'AG 2011.

##### **✚ DOSSIER AFFILIATIONS ADHÉSIONS**

La volonté est bien d'augmenter le nombre de licenciés et de comptabiliser le nombre de participants non affiliés. L'évolution s'effectuera dans 3 domaines différents :

- convention avec les structures type : maisons de retraite CLSH, centres sociaux
- manifestations loisirs : randonnées pédestres / cyclo / playa tour
- manifestations compétitives ouverts aux non licenciés : raids, épreuves combinées.

##### **✚ LETTRES DE MISSION**

La totalité des lettres présentées a été validée (opérationnelle à compter le 1<sup>er</sup> décembre 2010).

---

#### **COMMUNICATION**

##### **✚ REVUE ADMINISTRATION**

L'UFOLEP sollicitée par la revue Administration a répondu favorablement pour 2 pages dans 4 numéros sur les thématiques sport et tourisme, handicap, seniors et RGPP.

##### **✚ BILANS DES SALONS**

- Salon des maires
- Salon de l'éducation

##### **✚ PRÉSENCE DE L'UFOLEP : WIKIPÉDIA, FACEBOOK**

##### **✚ SITE INTERNET**

Le nouveau site est en phase de construction, une présentation à l'AG de Boulazac sera probablement possible.

---

#### **FORMATION**

##### **✚ RÉGIONALISATION**

La régionalisation de la formation, expérimentée en région Centre est étendue à toutes les régions pour 2011.

##### **✚ RÈGLEMENT DE LA FORMATION EST ADOPTE**

##### **✚ STAGE DE FORMATION AU CHAMBON**

L'alternance stage Chambon et Congrès est proposée, bien que les publics concernés ne soient pas les mêmes : Congrès 2011, Chambon 2012.

---

#### **VIE SPORTIVE**

##### **✚ RÈGLEMENT SPORTIF**

Le règlement sportif a été mis en conformité par rapport au règlement médical : il peut être diffusé.

### ✚ **CNS PLANS D' ACTIONS ET MANIFESTATIONS**

Les envois hors délai sont retenus avec l'attribution à minima d'une réunion et d'une manifestation nationale.

Les budgets attribués seront communiqués aux CNS courant janvier.

La diffusion des documents importants se fera par internet, priorité au site national. (CD rom éventuellement).

La présence des élus lors des diverses réunions des CNS dont ils ont la charge est essentielle, elle permet de garantir le bon fonctionnement et le respect des règles ufolépiennes.

Précisions sur les fonctions et tâches des membres du Comité Directeur, des officiels pris en charge lors des manifestations nationales.

Rappel de l'importance du rapport et du courrier à envoyer après la manifestation au président du comité organisateur. Le document à remplir est en cours de modification pour permettre une exploitation plus précise.

### ✚ **NATURA 2000**

Benoît GALLET suit le dossier, des adaptations de nos pratiques vont sans doute être nécessaires. Une information des départements organisateurs est obligatoire.

### ✚ **RELATIONS AVEC LES FÉDÉRATIONS**

Une réunion des fédérations affinitaires est prévue le 11 janvier 2011.

Rappel : signaler toutes les difficultés rencontrées par écrit (communication faite aux participants du rassemblement).

Un licencié UFOLEP peut prendre une licence FFC (PC PCO) par internet tout en restant dans son club UFOLEP. La dérogation est accordée pour 2011, elle permettra à nos licenciés de participer s'ils le souhaitent aux compétitions FFC.

---

## PROSPECTIVE ET DÉVELOPPEMENT

### ✚ **ISCA**

Des précisions sur le budget et sur le porteur du projet politique et financier sont apportées. L'UFOLEP assurera la coordination.

### ✚ **MILIEU RURAL**

RDV est pris avec Vanik BERBERIAN président de l'association des maires ruraux de France se pour étudier des pistes de collaboration.

---

## FINANCES

### ✚ **POINT FINANCIER**

Présentation du projeté pour 2010 et évocation de la situation financière de plusieurs comités.

### ✚ **COMPTES ANNUELS DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX**

Conformément à la loi, les organes déconcentrés doivent présenter des comptes annuels comprenant un bilan (actif- passif), un compte de résultat et une annexe complétés par le rapport du trésorier.

Proposition est faite aux Comités qui ne sont pas en règle de s'engager à faire un bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

### ✚ **ATTRIBUTIONS**

Développement associatif départemental : la répartition se fera suivant les critères définis selon un budget de 190 000 €.

Développement associatif régional : le versement est conditionné à l'envoi des documents demandés (PV des 6 dernières réunions dont l'AG) selon un budget de 25 000 € (forfait de 1 200 € par comité régional).

## VIE FÉDÉRALE

PDD PRD : le retour des bilans des actions (formule allégée) conditionne l'envoi du solde selon un budget de 275 000 €

Contribution femmes et sport : Versements aux départements selon un budget de 3 000 €

Sport santé bien être : selon un budget de 12 000 €

Sport handicap : les kits matériels seront distribués à Bourges ou envoyés avant le 31 décembre 2010 selon un budget de 18 704 €

### ✚ CONVENTION FINANCIÈRE LIGUE UFOLEP 2011

Le Comité Directeur a donné mission au Président de signer l'annexe financière 2011.

### ✚ BUDGET 2011

Le budget est élaboré sur une base de recettes raisonnable, il est construit en collaboration avec les pôles, des ajustements pourront être effectués.

Validation pour l'AG au Comité Directeur de mars.

### ✚ CADRES À MISSION FÉDÉRALE

L'expérience 2011 permettra de juger de la pertinence du fonctionnement prévu soit un budget de 16 500 € pour 55 journées. Le principe d'un contrat tripartite national structure et cadre est adopté.

### ✚ ARD

Les bases de conventionnement sont à revoir. Le projet du Limousin à étudier.

### ✚ BUDGETS D'ACTIVITES

BRS : Les modalités du partenariat « cyclo passion » étant modifiées, les frais d'inscription à percevoir pour le national sont fixés à : 1, 85 € par participant.

CYCLO CONTRE LA MONTRE : La demande du département organisateur (16) n'a pas été étudiée par la commission finances, en attente de documents financiers.

IMBA : Maintien de l'indemnisation aller simple pour les frais de déplacement et prise en charge des maillots.

KOURACH : La manifestation étant départementale ne justifie pas d'aide nationale.

---

## DÉBATS

### ✚ FAIRE SOCIÉTÉ

Réflexion à mener pour nous engager avec la Ligue à faire vivre ce manifeste.

### ✚ MISSION DE MICHEL MAZARÉ

Point d'étape : diaporama.

### ✚ RÉGIONALISATION

- Le contexte
- Le partage des voix
- Modification des statuts

Les travaux des ateliers du rassemblement seront envoyés à tous les comités départementaux et régionaux UFOLEP.

### ✚ CONVENTIONS FORMATION

La signature des conventions région \national se fera en présence d'un élu de proximité.

# Congrès national de Boulazac (24) du 8 au 13 avril 2011



## Informations diverses

Vous avez reçu le 17 décembre dernier, par mail, l'ensemble des documents concernant notre prochain Congrès qui se déroulera à Boulazac (24) du 8 au 13 avril 2011.

Nous vous rappelons que vous pouvez retrouver ce dossier sur le site fédéral [www.ufolep.org](http://www.ufolep.org) - rubrique vie fédérale – Congrès de Boulazac 2011.

Le formulaire « fiche d'inscription », qui vous a été transmis par mail séparé doit être retourné ([jvillaudiere.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:jvillaudiere.laligue@ufolep-usep.fr)) pour le **5 février 2011**, complété page 1 pour les modalités pratiques et financières et **page 2** pour ceux qui participent aux stages des dirigeants (choix des modules).

Aucun chèque de paiement ne doit être joint ; le règlement s'effectuera à réception de la facture émise par l'UFOLEP 24.

Le comité départemental de la Dordogne a fixé à 16 € le droit d'inscription pour un accompagnateur. Le droit d'inscription indiqué sur les fiches étant à 32 €, l'UFOLEP 24 déduira la différence lorsqu'il vous adressera la facture à payer.

Merci.

# LUTTE CONTRE LE DOPAGE

## SANCTIONS

Le code du sport stipule l'obligation de publication des sanctions prononcées à l'encontre de sportifs convaincus de dopage dans les revues fédérales.

Nous vous demandons :

- de ne pas diffuser ces informations pour éviter d'être poursuivis à votre tour pour « atteinte à la vie privée », et surtout pas sur un site Internet ;
- d'être vigilant et de vérifier que ces personnes n'ont pas une licence UFOLEP. Si c'est le cas, les informer, ainsi que leur président d'association, qu'ils sont également suspendus chez nous et ne peuvent participer à des activités UFOLEP ;
- d'informer les responsables des organisations UFOLEP ouvertes qu'ils ont la possibilité de s'adresser à vous ou à la direction nationale en cas de suspicion quant à certains « non licenciés » qui voudraient s'inscrire sur leur manifestation.

En application des dispositions du 3<sup>ème</sup> alinéa de l'article R. 232-97 du code du sport, l'Agence française de lutte contre le dopage nous communique les extraits suivants :

➤ Résumé de la décision relative à Eliezer BELIA (cyclisme) :

*« M. Eliezer BELIA, titulaire d'une licence de la Fédération française de cyclisme, a été soumis à un contrôle antidopage, organisé le 13 septembre 2009 à Anse-Bertrand (Guadeloupe), lors de l'épreuve des Six jours « ASGC Play Boys » de cyclisme. Selon un rapport établi le 1<sup>er</sup> octobre 2009 par le Département des analyses de l'Agence française de lutte contre le dopage, les analyses effectuées ont fait ressortir la présence d'heptaminol.*

*Par une décision du 3 mars 2010, l'organe disciplinaire d'appel de lutte contre le dopage de la Fédération française de cyclisme a décidé d'infliger à M. BELIA la sanction de l'interdiction de participer pendant un an aux compétitions et manifestations sportives organisées et autorisées par cette fédération et a demandé l'extension de cette sanction aux activités de l'intéressé pouvant relever de l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique.*

*Par une décision du 14 octobre 2010, l'Agence française de lutte contre le dopage, saisie sur le fondement des dispositions du 4<sup>o</sup> de l'article L. 232-22 du code du sport, a décidé d'étendre la sanction prononcée par l'organe disciplinaire d'appel de lutte contre le dopage de la Fédération française de cyclisme, pour son reliquat restant à purger, aux activités de M. BELIA relevant des autres fédérations sportives françaises. La décision prend effet à compter de la date de sa notification à l'intéressé. »*

**N.B.** : la décision a été notifiée par lettre recommandée au sportif le 15 novembre 2010, ce dernier étant réputé avoir accusé réception de ce courrier le **19 novembre 2010**. L'intéressé est suspendu jusqu'au **22 mars 2011 inclus**, date d'expiration de la décision fédérale du 3 mars 2010 susmentionnée.

➤ Résumé de la décision relative à Mickaël GROPEAUX (cyclisme) :

*« M. Mickaël GROPEAUX, titulaire d'une licence de la Fédération française de cyclisme, a été soumis à un contrôle antidopage, organisé le 27 mars 2010 à Chavannes (Cher), à l'issue de l'épreuve du « Tour du canton de Châteauneuf sur Cher » de cyclisme. Selon un rapport établi le 1<sup>er</sup> juin 2010 par le Département des analyses de l'Agence française de lutte contre le dopage, les analyses effectuées ont fait ressortir la présence d'éphédrine, à une concentration estimées à 45,5 microgrammes par millilitre, de prednisone et de prednisolone, à une concentration estimée respectivement à 694 nanogrammes par millilitre et à 1752 nanogrammes par millilitre, de clenbutérol, ainsi que de 19-norandrostérone, métabolite de la nandrolone, à une concentration mesurée à 6,1 nanogrammes par millilitre, l'analyse complémentaire par spectrométrie de masse de rapport isotopique indiquant une origine exogène de la 19-norandrostérone, cohérente avec une prise de nandrolone ou de l'un de ses précurseurs.*

*Par une décision du 13 juillet 2010, l'organe disciplinaire de première instance de lutte contre le dopage de la Fédération française de cyclisme a décidé d'infliger à M. GROPEAUX la sanction de l'interdiction de participer pendant quatre ans aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par cette fédération et a demandé l'extension de cette sanction aux activités de l'intéressé pouvant relever des autres fédérations sportives françaises.*

## VIE FÉDÉRALE

*Par une décision du 18 novembre 2010, l'Agence française de lutte contre le dopage, saisie sur le fondement des dispositions du 4° de l'article L. 232-22 du code du sport, a décidé d'étendre la sanction prononcée par l'organe disciplinaire de première instance de lutte contre le dopage de la Fédération française de cyclisme, pour son reliquat restant à purger, aux activités de M. GROPEAUX relevant des autres fédérations sportives françaises. La décision prend effet à compter de la date de sa notification à l'intéressé. »*

**N.B.** : la décision a été notifiée par lettre recommandée au sportif le 10 décembre 2010, ce dernier ayant accusé réception de ce courrier le **11 décembre 2010**. L'intéressé est suspendu jusqu'au **23 juillet 2014 inclus**, date d'expiration de la décision fédérale du 13 juillet 2010 susmentionnée.

➤ **Résumé de la décision relative à M. Jérôme DELOUVÉE (cyclisme) :**

*« M. Jérôme DELOUVÉE, titulaire d'une licence de la Fédération sportive et gymnique du travail, a été soumis à un contrôle antidopage, organisé le 31 janvier 2010 à Auterive (Haute Garonne), lors d'une épreuve du championnat national de cyclo-cross. Selon un rapport établi le 24 février 2010 par le Département des analyses de l'Agence française de lutte contre le dopage, les analyses effectuées ont fait ressortir la présence de prednisone et de prednisolone, à une concentration estimée respectivement à 2869 nanogrammes par millilitres et à 7518 nanogrammes par millilitre.*

*Par décision du 4 mai 2010, l'organe disciplinaire de première instance de lutte contre le dopage de la Fédération sportive et gymnique du travail a décidé d'infliger à M. DELOUVÉE la sanction de l'interdiction de participer pendant un an aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par cette fédération. Il a assorti cette sanction d'un sursis partiel de trois mois.*

*Par une décision du 14 octobre 2010, l'Agence française de lutte contre le dopage, qui s'était saisie le 20 mai 2010 sur le fondement des dispositions du 3° de l'article L. 232-22 du code du sport, a décidé de prononcer à l'encontre de M. DELOUVÉE la sanction de l'interdiction de participer pendant neuf mois aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par les fédérations sportives française et de reformer la décision fédérale du 4 mai 2010 précitée. La décision prend effet à compter de la date de sa notification à l'intéressé.*

**N.B.** : la décision a été notifiée par lettre recommandée au sportif le 7 décembre 2010, ce dernier ayant accusé réception de ce courrier le **13 décembre 2010**. Déduction faite de la période déjà purgée par l'intéressé en application de la sanction prononcée à son encontre le 4 mai 2010 par l'organe disciplinaire de première instance de lutte contre le dopage de la Fédération sportive et gymnique du travail, M. DELOUVÉE sera suspendu jusqu'au **6 février 2011 inclus**.

➤ **Résumé de la décision relative à M. Mathurin BRANCOUR (cyclisme) :**

*« M. Mathurin BRANCOUR, titulaire d'une licence de l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique, a été soumis à un contrôle antidopage, organisé le 9 mai 2010 au Lamentin (Guadeloupe) à l'issue de la vingtième édition du « Grand prix de l'ASC Vétiver » de cyclisme. Selon un rapport établi le 15 juin 2010 par le Département des analyses de l'Agence française de lutte contre le dopage, les analyses effectuées ont fait ressortir la présence de triamcinolone acétonide, à une concentration estimée à 39 nanogrammes par millilitre.*

*Par une décision du 10 juillet 2010, l'organe disciplinaire de première instance de lutte contre le dopage de l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique a décidé d'infliger à M. BRANCOUR la sanction de l'interdiction de participer pendant un an aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par cette fédération et a demandé l'extension de cette sanction aux activités de l'intéressé pouvant relever des autres fédérations sportives françaises.*

*Par une décision du 2 décembre 2010, l'Agence française de lutte contre le dopage, saisie sur le fondement des dispositions du 4° de l'article L. 232-22 du code du sport, a décidé d'étendre la sanction prononcée par l'organe disciplinaire de première instance de lutte contre le dopage de l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique, pour son reliquat restant à purger, aux activités de M. BRANCOUR relevant des autres fédérations sportives françaises. La décision prend effet à compter de la date de sa notification à l'intéressé. »*

**N.B.** : la décision a été notifiée par lettre recommandée au sportif le 30 décembre 2010, ce dernier ayant accusé réception de ce courrier le **5 janvier 2011**. Déduction faite de la période déjà purgée par l'intéressé depuis le 23 juin 2010 – date de la décision de suspension provisoire prise à son encontre par le Président de l'organe disciplinaire de première instance de l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique –, M. BRANCOUR est suspendu jusqu'au **22 juin 2011 inclus**, date d'expiration de la décision fédérale du 10 juillet 2010 susmentionnée.



# Pôle communication

[Cont@ct](mailto:Cont@ct)



# C A P E S

Comité d'Associations Philanthropiques pour l'Education par le Sport

Nous vous informons que l'ouvrage « 100 idées pour le sport », a été validé par toutes les associations membres du collectif CAPES. L'ouvrage, en cours d'impression, sera tiré entre 1 000 et 2 000 exemplaires et mis à disposition des associations, des journalistes, des décideurs et du mouvement sportif.

La version électronique sera téléchargeable gratuitement via une page web.

Le plan de communication qui accompagne la parution du livre, a pour objectif de sensibiliser les décideurs aux questions d'éducation par le sport et de promouvoir le travail accompli chaque jour par les associations sur ce domaine. Pour ce faire une conférence de presse aura lieu le **mercredi 26 janvier 2011 de 11h30 à 13h00 au CAPE** (Centre d'Accueil de la Presse Etrangère), au Grand Palais à Paris.

Plus d'infos : [rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr)

# Le Sport est un Droit



**LE SPORT EST UN DROIT**

**INVITATION**

**Vendredi 28 Janvier 2011**

« Quels rôles, quelles missions pour les fédérations sportives dans un service public rénové du sport ? »

Accueil à partir de 13h30

**14h – 14h30 : Propos liminaires**  
**Présentation de la problématique et son contexte**  
(Dominique CHARRIER - Philippe MACHU)

**14h30 – 16h : Table ronde**

- Quel nouveau projet sportif territorial et fédéral dans le cadre d'une stratégie nationale et mutualisée ?
- Quelle définition et reconnaissance des perspectives d'actions des fédérations dans le cadre d'une économie sociale et solidaire ?

**16h – 17h : Débat Général**

«L'accès de la population à un service public du sport est un droit. Des évolutions interpellent. L'Etat se désengage. Agissons ensemble. Ouvrons un espace d'actions et de propositions, visant à refonder la place des APS, leur importance dans la société, dans une perspective d'intérêt général. Mobilisons-nous pour la construction d'un véritable service public du sport.»  
(Extrait du texte fondateur)

Lieu: UFOLEP  
3 rue Récamier  
75341 Paris Cedex 07  
Metro Sèvres-Babylone

Contact : 01 43 58 97 77

[www.ufolep.org](http://www.ufolep.org)

[lesportestundroit@gmail.com](mailto:lesportestundroit@gmail.com)



En 2009, l'UFOLEP s'est engagée dans le collectif le Sport est un droit : un espace d'actions et de propositions qui se réunit chaque trimestre et propose des sujets de débats sur le modèle sportif et sa gouvernance dans le contexte particulier de la Révision Générale des Politiques Publiques.

C'est dans ce cadre que l'UFOLEP organise le vendredi 28 janvier 2011 un débat portant sur « le rôle et les missions des fédérations sportives dans le cadre d'un service public rénové du sport ? ». Dominique Charrier, maître de conférences de l'UFR Staps d'Orsay interviendra pour expliciter le contexte actuel dans lequel s'inscrit cette réflexion et quels scénarios sont à envisager pour les fédérations afin que celles-ci puissent élaborer un projet sportif territorial dans le cadre d'une stratégie nationale mutualisée.

L'objectif étant que ces perspectives d'actions soient élargies et mieux reconnues dans le cadre d'une économie sociale et solidaire.

Le débat aura lieu, à partir de 14 h, au siège de l'UFOLEP Nationale 3 rue Récamier 75341 Paris cedex 07 ; lignes de métro 10 et 12 arrêt Sèvres Babylone.

Pour plus de renseignements : [rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr)

# LE SPORT EST UN DROIT

## Relevé de conclusions du 13 décembre 2010

**Présents :** Lydia MARTINS VIANA (FSGT), Emmanuelle OULALDJ (FSGT), Nicole DEBOTTE (FNOMS), Fernand ESCOBAR (FFCO), Enora Le Jeune (ANESTAPS), René MOUSTARD (ANS), Jean-François Davoust (commission sport CGT), Philippe MACHU (UFOLEP), Rosemary PAUL-CHOPIN (UFOLEP).

**Ordre du jour :** organisation du débat organisé à l'UFOLEP Nationale le vendredi 28 janvier 2011 sur la thématique : « **Quels rôles, quelles missions pour les fédérations sportives dans un service public rénové du sport ?** »

Cette deuxième séquence/débat s'inscrit dans la perspective de construire un projet de politique sportive nationale. Chaque débat organisé par les parties prenantes de l'espace « le sport est un droit » alimente la réflexion qui sera formalisée par une publication à destination des politiques. Le postulat de départ est le suivant : toute personne doit pouvoir accéder à une activité physique et sportive car ces pratiques sont essentielles au développement de la personne tout au long de sa vie.

**La problématique du 28 janvier 2011 :** Comment les fédérations sportives et les pouvoirs publics peuvent ensemble construire les moyens pour accéder à ce droit ?

Les débats autour du service public du sport, y compris au sein de notre espace de réflexion, laisse percevoir deux approches : celle d'un retour en arrière, avec un Etat providence, un ministère des sports fort qui finance les différentes conceptions sportives, qui sécurise et qui permet l'accessibilité au sport pour les citoyens ; celle d'une nouvelle approche d'un service public pouvant être assumé par de multiples acteurs dont les fédérations et associations. Le pilotage de l'espace « le sport est un droit » se positionne sur cette deuxième logique qui nécessite d'imaginer, de travailler à de nouveaux scénarii. L'idée d'élaborer un projet sportif territorial dans le cadre d'une stratégie nationale est avancée.

**Finalité du débat :** Une fédération doit reconnaître ses limites, revendiquer la reconnaissance du rôle qu'elle joue dans la société, définir les moyens pour qu'elle améliore ses réponses dans un dialogue territorial et avec d'autres acteurs sociaux. L'objectif est que ses perspectives d'actions soient élargies et mieux reconnues dans le cadre d'une économie sociale et solidaire (actions en direction des milieux populaires, des publics tels les handicapés).

### Déroulement proposé pour le débat :

**Introduction :** présentation de l'après-midi (animation UFOLEP)

**Approche historique et sociologique** afin d'explicitier le contexte actuel et passé du mouvement sportif et sa diversité .Cette introduction pourrait être d'une dizaine de minutes avec l'un des intervenants suivants : William Gasparini ou Dominique Charrier ou JP Callède ou Patrick Clastre)

### Cas pratiques pour expliciter la complexité des acteurs en présence:

Témoignage d'une Fédération affinitaire (FSGT) Lydia Martins Viana

Témoignage d'une fédération olympique (Athlétisme ou Tennis)

Témoignage du Club Omnisports des Ulis (Clubs omnisports) + club UFOLEP des Yvelines

*Ces témoignages se feront sous forme d'un questionnement.*

**TSVP**

**Le rassemblement des ANS aura lieu les 18 et 19 mars à Lille sur le thème : « quels services publics pour garantir le droit d'accès de toutes et tous aux pratiques physiques et sportives ? »**

**Inscrivez-vous au Secrétariat des ANS / 180 avenue Gaston Berger - 59000 LILLE / Tél. : 03.20.58.91.80 - Fax : 03.20.58.00.75 / Email : isabellec@luc.asso.fr**

### III Comment réorganiser le mouvement sportif, quel projet sportif et quelle mise en œuvre de la politique publique pour être en adéquation avec les attentes de la société ? Quelle évolution pour le mouvement fédéral ?

Items à explorer pour essayer de répondre à la problématique :

#### Un **modèle unique** pour les fédérations ?

Quelles sont et quelles doivent être les fonctions principales des fédérations : l'application des directives de l'Etat (c'est une réalité aujourd'hui concernant l'élite) ; le rassemblement et l'accompagnement d'associations/de clubs ; la prise en compte de besoins nouveaux ?...

L'approche historique permet d'explicitier l'émergence des fédérations affinitaires et ainsi justifier les catégories de fédérations.

La réalité de l'engagement militant et bénévole ;

La réalité fédérale aujourd'hui (forces, faiblesses, contraintes et perspectives) ; partir du schéma des acteurs concernés par ce mouvement sportif (place de l'état, des collectivités, du CNOSF...) et définir quelles compétences pour qui ? En comprendre l'articulation et les régulations...

La **notion de service public** : réflexions sur le rôle de l'Etat, retour sur les grandes étapes de l'évolution du service public (avec les jeux Olympiques de Rome en 1960 et la volonté du Général de Gaulle d'accéder à une nation ramenant des médailles ; décret Herzog en avril 1963). Nécessité de définir ce qu'est aujourd'hui le service public ? Quelle perception des problèmes actuels (réforme de l'Etat, financement)

Quelles sont **les attentes de la société** d'aujourd'hui (individualisation des comportements) ? (cf. Patrick Mignon) ; En regard à celles-ci comment les fédérations doivent elles se positionner ?

Quelle **gouvernance** pourrait être proposée (schéma européen, américain...) ?

Quel est le **contexte de ce schéma** (économie, santé, emploi...)

**Logistique** : la salle 12 du sous sol dans les bâtiments de la Ligue de l'enseignement est réservée pour le débat du 28 janvier. Les horaires seront de 14 à 17h. Enregistrement nécessaire pour le débat.

#### **Intervenants envisagés :**

Bernard Amsallem ; Dominique Charrier ou Marie Honta \*.

#### **Communication :**

Via l'UFOLEP : Cont@ct, site internet, communiqué de presse + CR dans EJ + chargés de Pôle

Via le collectif le sport est un droit (cf. Lydia Matins Viana)

Via chaque membre et organisation de l'espace « le sport est un droit ».

#### **\* Gouverner le sport, Action publique et territoires, de Marina Honta**

*Cet ouvrage étudie l'organisation du sport en France dans toute sa complexité, notamment ses évolutions institutionnelles (intégration européenne, décentralisation, etc.) et sociales, passées et en cours. Il traite principalement de l'action publique sportive locale et montre que le sport représente l'un des outils régulièrement intégré dans diverses politiques publiques (éducation par le sport, développement et aménagement du territoire, etc.). Enfin, il offre une analyse des différents partenaires, qui concourent à l'organisation du sport, et de leurs interactions.*



## Orange TV



Afin de définir une grille prévisionnelle d'évènements susceptibles de pouvoir bénéficier d'un reportage orange TV en 2011, merci de nous indiquer les évènements liés à vos thématiques qui répondent à la ligne éditoriale (manifestation sportive avec un public important, de nombreux compétiteurs, des thématiques spécifiques bien illustrées, ...).

Une fois la grille établie, entérinée par le CNOSF et la société sportever, une fiche par évènement sera rédigée pour guider l'intervention du journaliste qui se déplacera sur l'évènement.

Si vous avez déjà des cahiers des charges finalisés par rapport à ces événements, merci de les joindre pour le 20 janvier au plus tard.

Nous vous rappelons que seuls 4 reportages seront pris en charge par l'UFOLEP Nationale. Les autres propositions, après validation éventuelle du comité éditorial, pourront être prises en charge par les comités départementaux ou régionaux concernés.

Plus d'infos : [rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr)

# Signalétique

## Offre de banderoles



Suite à la demande de nombreux départements, nous vous proposons des banderoles réalisées en impression numérique, longueur 20 mètres, en laize de 0,80 m, développement de 1,50 m, impression en 6 couleurs, finition avec 1 œillet par mètre en haut et en bas :

- Par commande de 10 pièces, la pièce 214,08 € TTC soit les 10 pièces 2 140,80 € TTC
- Par commande de 15 pièces, la pièce 194,98 € TTC soit les 15 pièces 2 924,70 € TTC
- Par commande de 20 pièces, la pièce 165,05 € TTC soit les 20 pièces 3 301,00 € TTC
- Par commande de 25 pièces, la pièce 161,46 € TTC soit les 25 pièces 4 036,50 € TTC
- Par commande de 30 pièces, la pièce 157,87 € TTC soit les 30 pièces 4 736,10 € TTC

Quant à la procédure pour les commander, nous vous invitons à nous renvoyer le bon de commande ci-dessous accompagné du chèque de règlement libellé à UFOLEP Nationale.

- Les **frais de port vous seront facturés ultérieurement**, directement par la société Atelier LE MEE. A votre demande, nous pouvons leur demander un devis estimatif des frais de port.

- Pour plus d'informations :

[rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr) ou [jvillaudiere.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:jvillaudiere.laligue@ufolep-usep.fr)



### Bon de commande banderole

Le comité UFOLEP :

commande :

banderoles au prix TTC port non compris de

€

**À renvoyer accompagné du chèque de paiement libellé à UFOLEP Nationale à :  
UFOLEP Nationale Pôle communication 3 Rue Récamier 75341 PARIS CEDEX 07**



# Pôle formation documentation

[Cont@ct](mailto:Cont@ct)



## DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT « A L'ÉCOLE DE LA NEIGE »

Après « De l'école à la neige » en 1982, la Commission Nationale Sportive Ski et Sports de neige a produit en 2005, un nouvel outil pédagogique consacré à l'apprentissage du ski alpin.

Ce document vidéo se veut être une aide à destination de tous les acteurs concernés par l'activité : animateurs, enseignants, responsables d'associations ou de structures d'accueil, etc... en proposant une démarche originale, une progression simple et efficace et des situations variées.



*Aujourd'hui, dans le prolongement du document vidéo, nous vous présentons un document d'accompagnement, constitué de fiches didactiques qui, nous l'espérons, vous faciliteront la tâche dans vos actions d'initiation ou de formation.*

*Vous accéderez à ce document (format PDF) sur le site de l'UFOLEP :*

[www.ufolep.@.org](http://www.ufolep.@.org) rubrique CNS Ski

Contact : [ufolep73laligue.org](http://ufolep73laligue.org)

*Bonne lecture !*

*Bonne glisse !*

## STAGE DES DIRIGEANTS – BOULAZAC PERIGORD – 2011

2011 nous attend tous à « BOULAZAC – PERIGORD » pour la prochaine édition du Congrès UFOLEP.

Le stage des dirigeants se tiendra cette année à la suite de l'Assemblée Générale et débutera le **lundi 11 avril** pour se terminer le **mercredi 13 avril 2011**.

Les membres du comité directeur national ont validé la problématique de stage suivante :

*« A travers ses plans nationaux de développement et les nécessaires adaptations et mises en œuvre que nous avons engagés, l'UFOLEP a encore de grands défis à relever. Alors que la demande sociale explose (sport santé – sport et développement durable – sport en milieu rural, seniors...) comment l'UFOLEP continuera-t-elle à « tirer son épingle du jeu » ?*

*Dans un contexte social, économique et institutionnel complexe et turbulent où les espaces de complémentarité entre les fédérations s'amenuisent, et où la concurrence interne (mouvement sportif) et externe (secteur marchand) s'exacerbe, quelle sera, demain, la place qu'occupera l'UFOLEP dans le paysage sportif ?*

*Le modèle sportif évolue rapidement, glissant d'un système simple (offre d'APS dites « traditionnelles ») à un système complexe où les acteurs du sport se multiplient, l'UFOLEP sera-t-elle en capacité de se positionner ? Quels sont nos atouts, quel est notre potentiel d'adaptabilité pour prendre en compte les besoins en APS de tous les publics sur l'ensemble des territoires ?*

*Sommes-nous en mesure de faire évoluer notre organisation fédérale afin de nous engager dans une conquête offensive susceptible d'être une alternative au modèle sportif français traditionnel ? ».*

6 modules de formation vous sont proposés selon deux axes forts du Projet Fédéral :

- Identité
- Territoires

Vous trouverez pages suivantes la déclinaison des 6 modules de formation.

N'hésitez pas à vous inscrire en remplissant les pages 1 et 2 du formulaire d'inscription qui vous a été adressé avec le dossier de l'assemblée générale **et nous renvoyer le formulaire avant le 5 février 2011**.

Contact : [brien.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:brien.laligue@ufolep-usep.fr) ou au 01.43.58.97.55.

**AXE IDENTITE**

**INTITULE DU MODULE : « Comment valoriser l'expertise et l'expérience de l'UFOLEP sur la thématique « Développement Durable » ? »**

**COORDONNATEUR : Laetitia ZAPPELLA** – Chargée de missions

**DECLINAISON DU MODULE (problématique – explicitation – éléments de contenus) :**

L'UFOLEP est actuellement perçue comme LA fédération référente sur la thématique « Sport et Développement Durable ». Le Secrétariat d'Etat aux Sports s'est dorénavant emparé du sujet et souhaite inciter toutes les fédérations à s'investir sur le sujet. Comment conserver notre position et valoriser nos actions ?

- 1) Comment valoriser nos compétences internes sur le sujet ?
  - a. *Le Bilan Carbone® et sa valorisation financière,*
  - b. *Notre investissement pour le Ministère dans la réalisation de l'ISO 20121 (Management éco-responsable des événements)*
- 2) Comment communiquer ? Diffuser ? (« Sport et environnement »/« Sport et développement durable », lier les trois piliers, donner l'exemple, etc.)

**OBJECTIFS DE FORMATION :**

- ➔ Former les acteurs de notre fédération à la thématique du « Développement Durable » à l'UFOLEP afin de définir des axes d'évolution cohérents avec nos valeurs et notre politique et rester les « référents » au sein du monde sportif sur le sujet et sur l'ensemble du territoire.
- ➔ Déterminer notre stratégie territoriale

**MODALITES PEDAGOGIQUES :**

Présentation générale du concept « Développement durable » et des problématiques la 1<sup>ère</sup> heure.  
Puis par séance de module, discussion autour d'une problématique :

- 1) Comment valoriser financièrement et communiquer sur notre prestation de service Bilan Carbone® ?
- 2) Comment communique-t-on sur le sujet auprès du grand public ?
  - *Lien entre les 3 piliers,*
  - *Montrer l'exemple et éviter le « greenwashing »*
  - *Diffusion dans les journaux spécialisés*
- 3) Position sur l'ISO 20121

Dernière séance : Bilan, conclusion, attentes

**INTERVENANTS SUR LE MODULE :**

- Toute personne souhaitant partager son expérience de terrain (délégués, élus, salariés, bénévoles...)
- Un professionnel de la mission « Sport et DD » (Arnaud JEAN, Maël BESSON ou Eric JOURNAUX)
- Béatrice EASTHAM (professionnelle de l'événementiel responsable et de la norme BS8901-ISO 20121)

**AXE IDENTITE**

**INTITULE DU MODULE : Quelles évolutions structurelles pour l'UFOLEP afin faciliter le développement de la fédération ?**

**COORDONNATEUR : Pierre CHEVALIER - DTN**

**DECLINAISON DU MODULE (problématique – explicitation – éléments de contenus) :**

L'UFOLEP s'est engagée depuis 3 ans dans une étude détaillée de son réseau, les 2/3 du territoire ont été étudiés à l'heure d'aujourd'hui. Que ressortir de cette étude ? Quelles pré-conclusions en tirer ? Comment évoluer au vu de ces résultats ?

Que pensez de notre réseau dans le contexte actuel ?

**OBJECTIFS DE FORMATION :**

Confrontez les évolutions du réseau aux enjeux actuels

Permettre aux participants de connaître les évolutions récentes du réseau auquel ils appartiennent puis de les confronter aux enjeux de société afin d'être en mesure d'accompagner son évolution de la manière la plus cohérente et adaptée possible au contexte actuel d'évolution du monde sportif français.

Quelles articulations entre les éléments statutaires et les éléments « professionnels »

**MODALITES PEDAGOGIQUES :**

Présentation des résultats de l'observatoire et de l'analyse de ces résultats.

Organisation de débats et recherches / travaux avec les participants sur les aspects révélés par l'analyse  
Propositions d'évolution structurelle

**INTERVENANTS EVENTUELS SUR LE MODULE :**

- Membres de l'Observatoire (Sabine CHAVINIER)
- Michel MAZARE : chargé de mission Ligue / UFOLEP

**AXE IDENTITE**

**INTITULE DU MODULE : Diversité et Jeunesse : quelle définition ? quelle application au sein de notre mouvement ?**

**COORDONNATEUR : Christelle LACOSTAZ** – Elue nationale

**DECLINAISON DU MODULE (problématique – explicitation – éléments de contenus) :**

Très présent au sein des discours politiques et au sein de nombreux dispositifs institutionnels, les termes de diversité et de jeunesse apparaissent aujourd'hui comme des concepts flous sans définition claire ou de champ d'application délimité.

- Quels sont les enjeux autour de ces concepts
- Quels sens prennent ces deux notions au sein de notre mouvement et quelle place doivent-ils occuper ?
- Quelle(s) application(s) concrète au sein des comités directeurs et des commissions la prise en compte de ces concepts doit elle générer ?

**OBJECTIFS DE FORMATION :**

- Définir le concept de jeunesse ;
- Définir le concept de diversité ;
- Délimiter le champ d'application au sein de notre mouvement;
- Identifier les enjeux, freins et potentiels liés à ces concepts ;
- Définir une stratégie d'action en direction des CD et des Commissions sportives ;
- Implication et adaptation structurelle

**MODALITES PEDAGOGIQUES :**

- Intervention d'experts (sociologues, élus territoriaux, intervenants Ligue de l'Enseignement
- Echanges de bonnes pratiques

**AXE TERRITOIRES**

**INTITULE DU MODULE : Les stratégies de développement sportif dans les territoires ruraux**

**COORDONNATEUR : Benoît GALLET**, Conseiller Technique National UFOLEP

**DECLINAISON DU MODULE (problématique – explicitation – éléments de contenus) :**

Historiquement, l'UFOLEP s'est développée en milieu rural à partir des années 30 dans une France à 80 % rural, sous forme d'amicales laïques proposant plusieurs activités éducatives et citoyennes (sport, art, culture ...). Aujourd'hui, ces territoires sont de multiples natures : isolés, sous influences, péri urbains. Il s'agit de reconquérir ces territoires délaissés en adaptant son offre sportive et sa structuration en fonction des spécificités territoriales.

Ainsi, l'UFOLEP souhaite s'engager dans la conception, la construction, la conduite et l'évaluation des politiques menées par les comités départementaux dans les territoires ruraux en privilégiant la relation avec les collectivités locales (communes, communautés de communes).

Valoriser les atouts des territoires, satisfaire aux besoins de la vie quotidienne et animer la ruralité sont les préoccupations des élus locaux. En quoi le sport et comment l'UFOLEP peuvent y répondre ?

- Définition du milieu rural (Quels territoires ? Quelles populations et besoins ? Quelles caractéristiques ?)
- Les enjeux (opportunités, publics cibles, structuration fédérale ...)
- Les politiques sportives territoriales (répartitions des compétences, les acteurs, le développement durable du monde rural)
- Les axes de partenariat UFOLEP – collectivités
- Les pistes de développement et bonnes pratiques
- Les partenaires spécifiques aux politiques sportives en milieu rural

**OBJECTIFS DE FORMATION :**

- Définir le milieu rural ;
- Identifier les acteurs et partenaires du monde rural : rôles et missions ;
- Identifier des réponses aux attentes et besoins des publics ruraux ;
- Mutualiser des bonnes pratiques fédérales de développement sur ces territoires ;
- Élaborer le projet de cahier des charges de la politique de développement UFOLEP en milieu rural (structuration et offres sportives).

**MODALITES PEDAGOGIQUES :**

- Intervention d'experts (sociologues, élus territoriaux, chefs de projets)
- Présentation de bonnes pratiques + outils
- Travail sur le cahier des charges d'un challenge national « Tous les sports autrement en milieu rural »

### ***INTERVENANTS SUR LE MODULE :***

- Jean Pierre AUGUSTIN (centre de recherche de la maison des sciences de l'homme d'Aquitaine et spécialiste de la thématique du milieu rural)
- Yves APPRIOU (membre du GT sport en milieu rural, vice président de l'UFOLEP 33, CD CDOS 33 et vice président de l'association « Drop de Béton ») : les actions de développement sportif en milieu rural
- Régis FOSSATI (les politiques sportives territoriales)
- Représentant de l'Association des Maires Ruraux de France (invité à participer au congrès)
- Représentant de l'ANDES : Association Nationale Des Elus En charge des Sports (Collaboration avec l'UFOLEP sur le recensement des espaces de pratique en milieu rural)

**AXE TERRITOIRES**

**INTITULE DU MODULE : Les stratégies de développement sportif dans les territoires urbains**

**COORDONNATEUR : Adil EL OUADEHE**, Responsable National de projets UFOLEP

**DECLINAISON DU MODULE (problématique – explicitation – éléments de contenus) :**

L'offre associative et sportive revêt aujourd'hui plusieurs aspects au sein des villes. Le sport urbain, comme il est défini vulgairement aujourd'hui, ne concerne que l'offre de pratique sportive des sports de glisse ou en zone urbaine sensible. Alors que la réalité territoriale est tout autre de part son dynamisme et la multitude des acteurs et des publics présents.

- Définition du milieu urbain (données statistiques et sociologiques),
- Enjeux pour l'UFOLEP (opportunités, place pour notre fédération, structuration fédérale...),
- Les partenariats, les financements, le positionnement face à la concurrence,
- Les différents modes et offres de pratiques au sein de ces territoires,
- Les différents publics et secteurs au sein de ces territoires,
- Les spécificités des ZUS et des Sports de Glisse,
- Les pistes de développement et bonnes pratiques.

**OBJECTIFS DE FORMATION :**

- Définir le milieu urbain ;
- Identifier les acteurs et partenaires du milieu urbain : rôles et missions ;
- Identifier les leviers nécessaires au développement de projets au sein de ces territoires ;
- Identifier des réponses aux attentes et besoins des différents publics constituant le milieu urbain ;
- Mutualiser des bonnes pratiques fédérales de développement sur ces territoires ;
- Adapter l'offre de pratique
- Adapter la structure et les outils

**MODALITES PEDAGOGIQUES :**

- Intervention d'experts (sociologues, élus territoriaux, chefs de projets)
- Présentation de bonnes pratiques + outils

### **AXE TERRITOIRES**

**INTITULE DU MODULE : Sport, Santé et territoires**

**COORDONNATEUR : Laure DUBOS**, Directrice Technique Nationale adjointe UFOLEP

#### **DECLINAISON DU MODULE (problématique – explicitation – éléments de contenus) :**

La mission « sport santé territoires » a pour objet de promouvoir une approche multi-partenariale de la problématique sport-santé dans le cadre d'un projet national territorialisé.

L'objectif de cette mission de deux ans est de développer la pratique sportive des seniors et des personnes sédentaires par l'accompagnement d'une dizaine de projets basés sur le territoire du grand nord-est.

A partir de ce concept original, et de manière plus générale, ce module doit permettre aux participants d'enrichir leurs expériences et de mutualiser leurs compétences sur les différents aspects du montage de projet en matière de santé :

- Sport santé : les enjeux (opportunités, publics cibles, structuration fédérale, développement d'une expertise et d'un savoir faire reconnu ...)
- Etat des lieux : l'élaboration d'un diagnostic partagé avec les partenaires locaux.
- Les pistes de développement : construire une offre adaptée, pour quels publics et pour quelles pathologies ?
- Les axes de partenariat : prévention, éducation à la santé, intégration au parcours de guérison ou de convalescence, insertion sociale...
- Développer un partenariat pluridisciplinaire : comment diversifier les partenariats ? Comment associer le milieu médical ou hospitalier ?

#### **OBJECTIFS DE FORMATION :**

- Recenser les initiatives locales ;
- Identifier les partenaires institutionnels, sociaux et hospitaliers ;
- Identifier les besoins et les réponses adaptées en fonction des pathologies ;
- Mutualiser des bonnes pratiques fédérales de développement ;
- Formaliser une démarche méthodologique au montage de projets sport-santé.

#### **MODALITES PEDAGOGIQUES :**

- Intervention d'experts (sociologues, élus territoriaux, chefs de projets)
- Présentation de projets
- Travail sur un document méthodologique

#### **INTERVENANTS EVENTUELS SUR LE MODULE :**

- Martine DUCLOS (INSERM - Bordeaux)
- Philippe NORTIER, chargé de mission « sport-santé-territoires »
- Représentants de comités départementaux ayant expérimenté des actions innovantes.



# Pôle développement

[Cont@ct](mailto:Cont@ct)





Paris, le 12 janvier 2011

**Nos Réf :** CL/AEO/AI/PCN/014

☎ 01 43 58 97 64 [aelouadehe.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:aelouadehe.laligue@ufolep-usep.fr)  
☎ 01 43 58 97 65 [pclaviemann.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:pclaviemann.laligue@ufolep-usep.fr)

A l'attention des comités  
départementaux et régionaux

**Objet :** Dotation guide UFOLEP/RNJA

Cher(es) Ami(es),

Les membres du Comité Directeur National ont mis en avant dans le Plan National de Développement la conquête de nouveaux publics ainsi que le développement et/ou le renforcement de nouvelles pratiques sportives ; la convention signée avec le RNJA en 2008 donne sens à ces axes prioritaires.

Des formes d'engagement se développent sur le territoire, et le sport n'échappe pas à ce phénomène. Le dispositif des Juniors Associations sportives permet ainsi de concilier nouvelles formes d'engagement, et nouvelles pratiques sportives ou pratiques innovantes.

Concrétisant la convention entre les deux structures, ce guide "Juniors sportifs, Jouons l'associatif", est à destination des jeunes que votre comité peut rencontrer (lors de rassemblements, d'interventions en milieu scolaire, etc...), mais aussi de votre réseau de partenaires (collectivités, institutions) et d'acteurs locaux (associations, clubs, éducateurs, etc...), permettant ainsi d'offrir un outil concret favorisant la prise de responsabilité, et l'engagement des jeunes dans le milieu associatif. Ce guide deviendra, nous l'espérons, un outil incontournable pour répondre aux questions des jeunes et de vos partenaires : est ce que des mineurs peuvent créer une association ? Comment faire ? Comment être reconnu par les municipalités, comment obtenir une salle pour nous réunir ? Comment s'assurer ? A qui s'adresser ?

.../...



Nous avons le plaisir de mettre à disposition des délégations régionales 150 exemplaires du guide "Juniors Sportifs, Jouons l'associatif", réalisé en partenariat avec le Réseau National des Juniors Associations. Les délégations départementales sont donc invitées à se rapprocher des délégations régionales pour en obtenir des exemplaires.

Une commande complémentaire peut-être effectuée auprès de l'UFOLEP Nationale pour un tarif à prix coutant.

Nous vous remercions par avance de votre attention et implication. Bien entendu, n'hésitez pas à nous solliciter pour de plus amples renseignements.

Bien cordialement.

Alice IDRAC  
Déléguée générale  
adjointe RNJA

Christelle LACOSTAZ  
Élue en charge du dossier

Adil EL OUADEHE  
Responsable National de  
projets



# Pôle vie sportive

[Cont@ct](mailto:Cont@ct)





## RECTIFICATIF...

### AU CALENDRIER DES ÉPREUVES NATIONALES 2011

ÉPREUVES		DATES	LIEUX
Gymnastique	½ finale – groupe 1	14 & 15 mai	Wattrelos (59)
Bi Cross	Rassemblement National	21 & 22 mai	Bourges (18)
Football	Rassemblement National Jeunes		
Futsal	Rassemblement National		
GRS	Circuit Jeunesse Zone Nord	22 mai	
GRS	Circuit Jeunesse Zone Ouest	22 mai	
Activités Cyclistes	Critérium National Bike Trial	12 juin	Buthiers (77)
Pétanque	Chpt National et Rass. Jeunes	2 & 3 juillet 2011	Saint Yreix (87)

***Merci de m'informer par mail ([imatthey.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:imatthey.laligue@ufolep-usep.fr)), les éventuelles modifications pour le calendrier 2011.***



## IMPORTANT

- **Le Championnat National Cyclo-cross** aura lieu les 5 & 6 février 2011 au Grand Bourg (23). La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet :

[http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Nat\\_CC\\_Grand-Bourg\\_2010.pdf](http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Nat_CC_Grand-Bourg_2010.pdf)

\*\*\*\*\*

- **Le Championnat National Cross Country** aura lieu le 6 mars 2011 au Relecq Kerhuon (29).

La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet :

[http://www.fol.infini.fr/IMG/pdf/Dossier\\_national\\_cross\\_definitif\\_Repare\\_.pdf](http://www.fol.infini.fr/IMG/pdf/Dossier_national_cross_definitif_Repare_.pdf)

- ✚ **Questionnaire du bilan carbone :**

[http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Questionnaire\\_BC\\_delegations.doc](http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Questionnaire_BC_delegations.doc)

- ✚ **Fiche d'engagement National Cross 2011 :**

[http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Fichier\\_d\\_engagement\\_national\\_de\\_cross\\_UFOLEP\\_2011.xls](http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Fichier_d_engagement_national_de_cross_UFOLEP_2011.xls)

- ✚ **Fiche d'identification :**

[http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Fiche\\_d\\_identification.doc](http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Fiche_d_identification.doc)


- ✚ **Fiche navette :**

[http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Fiche\\_navettes.doc](http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Fiche_navettes.doc)

- ✚ **Fiche repas :**

[http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Fiche\\_repas.doc](http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Fiche_repas.doc)

Pour les différentes fiches, les retourner aux personnes concernées.

José VIÉ  
Chargé du Football à 7 de la CNS football  
31 rue Louis Braille  
89000 AUXERRE  
T : 03 86 52 24 69 -  : [jose.vie@cegetel.net](mailto:jose.vie@cegetel.net)

# **RASSEMBLEMENT NATIONAL FOOT A 7** **SÉNIORS**

(Adultes nés en 1971 et après)

## BULLETIN D'ENGAGEMENT

L'Association : ..... Le département : .....

Engage : 1 - 2 - 3 équipe(s)

Pour le rassemblement National des **3 et 4 juin 2011 à NEVERS (58)**.

Nom et Prénom du correspondant : .....

adresse : .....

tel : ..... adresse e-mail : .....

Couleurs : .....

Ci-joint un chèque de **21,50 €**x .... équipe (s) soit : ..... € en règlement de cet engagement.\*

### **ATTENTION**

**Devant le succès grandissant de cette épreuve et pour permettre à la Commission Nationale de définir, au plus tôt, les modalités d'organisation et de qualification des équipes, merci de bien vouloir adresser ce bulletin à votre délégué départemental pour le 01/03/2011 au plus tard qui le transmettra à la commission nationale accompagné d'un chèque à l'ordre de l'UFOLEP Nationale émanant du Comité Départemental pour le 15/03/2011 délai de rigueur.**

Cachet du comité départemental

signature du responsable.

\* Pour tout renseignement concernant la restauration, l'hébergement.... Contacter l'UFOLEP de la Nièvre au tel : 03 86 71 97 33 - Fax : 03 86 71 97 50 - Email : [ufolep58@fol58.org](mailto:ufolep58@fol58.org)

José VIÉ  
Chargé du Football à 7 de la CNS Football  
31 rue Louis Braille  
89000 AUXERRE  
T : 03 86 52 24 69 - ✉ : [jose.vie@cegetel.net](mailto:jose.vie@cegetel.net)

# **RASSEMBLEMENT NATIONAL FOOT A 7** **LES VIEUX CRAMPONS** (Adultes nés en 1970 et avant)

## ***BULLETIN D'ENGAGEMENT***

L'Association : ..... Le département : .....

Engage : 1 - 2 - 3 équipe(s)

Pour le rassemblement National des **3 et 4 juin 2011 à NEVERS (58)**.

Nom et Prénom du correspondant : .....

adresse : .....

.....

tel. : ..... adresse e-mail : .....

Couleurs : .....

Ci-joint un chèque de **21,50 €**x .... équipe(s) soit : ..... € en règlement de cet engagement\*.

### **ATTENTION**

Devant le succès grandissant de cette épreuve et pour permettre à la Commission Nationale de définir, au plus tôt, les modalités d'organisation et de qualification des équipes, merci de bien vouloir adresser ce bulletin à votre délégué départemental pour le **01/03/2011** au plus tard qui le transmettra à la Commission Nationale accompagné d'un chèque à l'ordre de l'UFOLEP Nationale émanant du Comité Départemental pour le **15/03/2011** délai de rigueur.

Cachet du comité départemental

signature du responsable.

\* Pour tout renseignement concernant la restauration, l'hébergement.... Contacter l'UFOLEP de la Nièvre au tel : 03 86 71 97 33 - Fax : 03 86 71 97 50 - Email : [ufolep58@fol58.org](mailto:ufolep58@fol58.org)

## APPEL À CANDIDATURES

Suite à la démission de 2 personnes pour indisponibilité, la CNS Football fait appel à candidatures pour compléter son équipe.

Les besoins : deux candidat(e)s qui s'engagent à suivre l'ensemble des activités de la CNS avec toutefois, l'un(e) qui sera plus particulièrement chargé(e) du suivi et du développement du Foot à 7 avec José VIE et l'autre du Futsal avec Albert LOURENCO.

S'il est souhaité que ces deux candidat(e)s soient issu(e)s de départements ou régions où le Futsal et/ou le Foot à 7 sont pratiqués, il est incontournable qu'ils(elles) aient une bonne connaissance voir des responsabilités associatives ou départementales dans l'activité choisie.

Ces candidat(e)s s'engagent à :

- défendre et promouvoir les valeurs de notre fédération
- correspondre régulièrement par courriel (et téléphone) avec les autres membres de la CNS
- participer à 2 ou 3 réunions téléphoniques par an
- participer physiquement à 3 ou 4 réunions de travail qui se déroulent sur des week-ends
- participer et œuvrer lors des compétitions nationales (actuellement 3/an)
- se déplacer sur tout le territoire national pour participer aux réunions et aux compétitions (prise en charge financière par la CNS)

Pour tout renseignement complémentaire contacter le responsable de la CNS Football

Lionel CHARLOT  
06 69 08 48 46  
[liofly63@yahoo.fr](mailto:liofly63@yahoo.fr)



# ACTIVITÉS SPORTIVES

## CANDIDATURE 2009-2013

### Membre de CNS



Je soussigné(e) :

Nom : ..... Prénom : ..... Né(e) le : ..... / ..... / .....

N° de licence : ..... Association : ..... Département : .....

Adresse : .....

.....

☎ (dom.) : ..... ☎ (trav.) : ..... e - mail : .....

☎ (portable) : ..... 📠 : .....

Présente ma candidature comme membre de l'activité :



**FOOTBALL**

**Implications locales au sein de la Ligue de l'Enseignement et de l'UFOLEP**

.....  
 .....

**Motivations :**

.....  
 .....

**Compétences :**

.....  
 .....

**Diplômes et qualifications sportives :**

.....  
 .....

Je m'engage sans réserve à soutenir toutes les initiatives prises au sein de la CNS afin de promouvoir la pratique de ..... à l'UFOLEP dans le cadre du projet fédéral adopté à Saint-Brieuc"

A : ..... le : .....

Signature

**Avis motivé du Comité Départemental (l'avis motivé et les signatures sont **obligatoires**)**

.....  
 .....

Signature du (de la) Président(e) :

Cachet de la délégation départementale

**À ADRESSER À L'UFOLEP NATIONALE, 3 RUE RÉCAMIER - 75341 PARIS CEDEX 07**

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION TENUE LES 11 & 12 DÉCEMBRE 2010 À MONTPELLIER

Étaient présentes : *Stéphanie DARROU, Isabelle JACQUET, Élisabeth LEBECQUE, Marion MAUDUIT, Aurélie POTTIER,*

*Assistent : Nelly ARADAN (Comité Directeur National), Caroline DELEUZE Déléguée UFOLEP 34, Delphine Voisin, coordonnatrice de projets UFOLEP34, José ROIG (Élu Comité Directeur de l'Hérault)*

### LES CHAMPIONNATS NATIONAUX 2011/ 2012

#### ✚ Individuels 4 et 5 février 2011 à MEZE

Finale de zone Circuit jeunesse le 22 MAI (3 lieux réf : contact du 15.12.2010).

Besoin de confirmer les lieux des zones Nord et Ouest.

✚ **Équipes** : 30 mai ou 5 juin 2011 ? Nous n'avons toujours pas de lieux. En l'absence de proposition(s) d'ici février, nous nous verrons dans l'obligation d'annuler cette compétition. Voici deux années consécutives que nous nous trouvons sans lieu pour nos compétitions.

✚ **Individuels 2012** : Pas de proposition.

✚ **Équipes 2012** : Candidature de l'UFOLEP 34, les 19 et 20 Mai 2012 à CASTELNAU

Il devient de plus en plus difficile d'établir les sélections pour le championnat national. Si on se réjouit du grand nombre de gymnastes participants, il nous semble important que le niveau de ces gymnastes soit bien identifié et en relation avec le programme choisi. Nous rappelons que la phase départementale est qualificative, et doit permettre un bon déroulement de l'épreuve régionale. Il peut être nécessaire pour certains départementaux d'organiser des districts. Nous souhaitons voir disparaître les ex-æquo, plusieurs modalités sont envisageables : favoriser un enchaînement, un paramètre du jugement, ou l'âge..... Nous vous solliciterons à ce sujet. La demande de repêchage doit rester exceptionnelle et être justifiée.

#### **RAPPEL : Dans tous les cas de sur classement**

- Pour une année, le certificat médical doit mentionner l'avis du médecin rédacteur du certificat d'aptitude.
- Pour un sur classement exceptionnel de plus d'une année civile, une justification de demande de ce sur classement, signée de l'entraîneur ou responsable de club et contresignée par les parents, doit être jointe à l'avis d'aptitude établi par le médecin examinateur ; une copie de ces deux documents doit être adressée au médecin fédéral national.
- La participation aux compétitions sera alors conditionnée à la présentation d'un « accusé de réception » émanant du médecin fédéral autorisant ce sur classement.

#### **RAPPEL : Procédure p.9 et 10 de la Brochure 2009-2010**

De nombreuses demandes de dérogation ne sont toujours pas faites dans les règles ou arrivent hors délais. La procédure étant bien expliquée dans la brochure, **l'année prochaine nous n'accepterons plus les demandes incomplètes** (catégorie non précisée, coordonnées inexistantes de la personne à qui envoyer la réponse, sans avis de la CTD ou CTR....). Beaucoup de demandes arrivent tous les ans auprès de la CNS GRS, et lorsque la procédure n'est pas respectée, nous perdons beaucoup de temps à les traiter, à renvoyer les décisions aux clubs, et le risque d'erreur est amplifié. Nous vous rappelons que **La fiche de dérogation, version papier est renvoyée à la personne habilitée**, (ne pas omettre de noter l'adresse postale), suite à **un accord favorable de la CNS.**

#### **CHANGEMENT DE PROGRAMME**

**A la suite des Championnats Nationaux**, la Commission Nationale décide de certains passages dans les programmes supérieurs (diffusion de ces passages par les Responsables Techniques Régionaux et par le bulletin national « Contact »). Toutefois, des exceptions peuvent être faites sur demande de dérogation et en respectant scrupuleusement la procédure ci-après.

• **Le Responsable du club** remplit la fiche de dérogation individuel ou équipe suivant le cas, et en imprime une version papier (cf. pages 20 et 21)

• Chaque échelon doit être respecté, et doit donner son avis favorable ou non, avec une éventuelle proposition en cas de refus. Ainsi le club doit transmettre le document papier à **sa (son) Responsable Technique Départemental(e)**, qui le transmet à **la (le) Responsable Technique Régional(e)**. Ce (tte) dernier(e) veillera à remplir les deux avis pour les départements n'ayant pas de Responsable Technique.

• L'ensemble des dérogations en version papier avec signatures de chaque région sera alors envoyé par **la Responsable Régionale à Aurélie POTTIER, CNS GRS**. Une version électronique sera également envoyée à **Isabelle JACQUET, Responsable CNS GRS**.

## LE JUGEMENT

Le nouveau code suscite beaucoup de questions, auxquelles nous vous répondons au fur et à mesure. Nous aurons à établir en fin de saison des additifs, des corrections. Un stage FS est programmé pour réaliser ces travaux. Nous souhaitons le programmer au mois de juin, ni la date ni le lieu ne sont fixés à ce jour, en raison du calendrier sportif. Néanmoins, d'ores et déjà nous vous sollicitons pour que l'ensemble des régions soient représentées, en sachant que le public concerné est titulaire d'un B2O option JA de préférence.

Imposés : Les fautes de texte sont pénalisées uniquement en cas de :

### Nous souhaitons vous communiquer quelques précisions/

**Imposés :** Les fautes de texte sont pénalisées uniquement dans les cas suivants :

- **Erreur dans la réalisation d'une difficulté** (inversion du sens de rotation d'un pivot, réalisation d'un saut, d'un équilibre jambe tendue au lieu de fléchie...) pénalisation de **0.10**
- **Facilitation d'un mouvement** (absence d'un mouvement de bras lors d'une difficulté ou d'un lancer, absence d'un mouvement de buste, d'un élément en rotation, pas supplémentaire dans la préparation d'une difficulté...) pénalisation de **0.20**
- **Absence d'une difficulté corporelle** (très mal ou non réalisée) pénalisation de **0.30**
- **En aucun cas une erreur de placement de bras, d'orientation, ou de direction ne sera pénalisée. Toutes les fautes de texte devront être notées clairement sur les feuilles des juges et celle du juge arbitre.**

### Composition :

- **La Valeur Technique :** Les difficultés seront validées si elles respectent les critères de validation définies dans le code, ou déclassées en cas d'insuffisance d'un critère si la difficulté inférieure existe. Elles seront validées indépendamment de la prise de risque (difficulté sur lancer validée si contact avec l'engin mais prise de risque non validée en cas de perte de l'engin)

### Attention :

Il y a une erreur dans le code : Au chapitre « validation des difficultés » (page 49) il est écrit :

« Une difficulté **moyenne spécifique** enchaînée avec une difficulté **moyenne corporelle** seront comptabilisées comme une difficulté **supérieure mais non spécifique** »

Or, une difficulté **moyenne spécifique** enchaînée avec une difficulté **moyenne corporelle** devront être comptabilisées comme telles (**DE + DM = DE+DM**) et non comme **une difficulté supérieure**, selon la règle établie pour les enchaînements de difficultés.

- **La valeur artistique** Certains critères sont identiques pour différentes catégories, mais leur importance varie. Il est important de prendre en compte cette hiérarchisation des critères qui définit les attentes spécifiques à chaque catégorie.

La note de valeur technique peut-être maximale sans que l'enchaînement ne présente une grande variété corporelle, à l'engin, une grande richesse spatiale ou un traitement musical riche. Dans ce cas la note artistique sera faible. Inversement la note de valeur artistique peut-être élevée si, il y a une grande richesse

corporelle, à l'engin, spatiale et un traitement musical élaboré, même si la note technique est basse en raison de l'absence de validation de certaines difficultés, et de certaines prises de risque.

### **Le Portés**

Un seul porté, par enchaînement, est autorisé en programme pré- collectif, à condition que la gymnaste portée garde au moins un appui au sol.

### **Le Lancer Rattraper**

Une difficulté effectuée en liaison avec un lancer n'est validée que si l'engin est rattrapé.

Elle pourra l'être si l'engin est perdu après avoir été touché mais elle sera annulée dans le cas où l'engin entrera en contact avec le sol avant tout contact avec la gymnaste.

---

## **LA FORMATION**

Nos supports de formations, et la brochure spécifique BFO sont opérationnels, mais ne sont pas encore sur le site, cela ne saurait tarder. Nous faisons le nécessaire auprès du national.

### **Rappel:**

Les contenus et les modalités d'obtention des **BFO GRS « option juge »** sont prévus en deux étapes (formation et complémentaire) par niveau (BF1O, BF2O, BF2O option JA). Après avoir rempli les conditions d'entrée dans la formation spécifique, les juges stagiaires sont admis à suivre la formation. Ces stages sont organisés par les départements, et paraissent dans la revue « contact ». S'ensuit la validation pratique (deux évaluations par étape), nécessaire à l'accès au niveau supérieur. Une validation pratique est également prévue pour le **BFO GRS « option organisateur »**

La dernière version du document de référence sera : brochure\_BFO\_spécifique\_déc\_2010. L'enregistrement des résultats des évaluations se fait par le biais d'un document, permettant de regrouper les résultats des régions, et de constituer un fichier nécessaire à l'élaboration des jurys nationaux.

Dans nos plans d'actions 2011, nous avons prévu des stages comme l'an dernier dont nous attendons validation par l'UFOLEP Nationale. Nous souhaitons trouver des lieux accessibles, et des dates favorables à la majorité des régions, ....

## LES DÉROGATIONS

Les demandes de dérogations équipes 2011/ 2012

RÉGION	CLUB	DEMANDES	AVIS
IDF EST	VIGNEUX SUR SEINE	DUO EXCELLENCE 1	REFUS
	VIGNEUX SUR SEINE	EXCELLENCE 4	REFUS
	VIGNEUX SUR SEINE	EXCELLENCE 2	REFUS
	MASSY	PRE EXCELLENCE 2	ACCORD avec Sur classement d'un an
	US VAUX LE PENIL	EXCELLENCE 3	ACCORD avec Sur classement d'un an
	SAINTE MAUR DES FOSSÉS	NATIONALE 4	ACCORD avec Sur classement d'un an
	SAINTE MAUR DES FOSSÉS	EXCELLENCE 4	ACCORD avec Sur classement de 2 ans
	BRIE COMTE ROBERT	DUO NATIONAL	ACCORD
IDF OUEST	BOULOGNE BILLANCOURT	PRE COLLECTIF 2	ACCORD
	A G HOUILLES	EXCELLENCE 4	ACCORD
		EXCELLENCE 3	REFUS
LANGUEDOC ROUSSILLON	SAINTE JEAN DE VEDAS	PRE EXCELLENCE 1	ACCORD
	CASTELNAU LE LEZ	DUO EXCELLENCE 1	ACCORD avec Sur classement d'un an
BRETAGNE	GR OCEANE	PRE COLLECTIF 2	REFUS PRE EXCELLENCE 2 ACCORD
	PLOUEDERN	PRE COLLECTIF 1	ACCORD
	LANDERNEAU/KERNILIS	DUO NATIONALE A	ACCORD
	WATTRELOS	DUO EXCELLENCE 2	ACCORD
	KERNILIS	DUO NATIONAL	REFUS
AQUITAINE- POITOU CHARENTE	GRS GRADIGNAN CLUB	PRE EXCELLENCE 2	ACCORD
		DUO NATIONAL	ACCORD
		NATIONAL 4	ACCORD
	A L EYSINES	DUO EXCELLENCE 2	ACCORD
		NATIONAL 4	REFUS
MIDI PYRÉNÉES	CASTELGINEST	PRE COLLECTIF 1	REFUS PRE EXCELLENCE 1 ACCORD
NORD PAS DE CALAIS	GR EN WEPPE	DUO EXCELLENCE 2	ACCORD
	DENAIN	MASSE CHORÉGRAPHIE	ACCORD
	WATTRELOS	DUO EXCELLENCE 2	ACCORD
RHÔNE ALPES	FJEP MEYZIEU	DUO EXCELLENCE 1	REFUS
	AL IRIGNY	PRE EXCELLENCE 1	ACCORD avec SURCLASSEMENT D'1AN
	GRS MUROISE	MASSE CHORÉGRAPHIE	ACCORD

## COMPTE RENDU DE L'AUDIOCONFÉRENCE DU 14 DÉCEMBRE 2010

Présents : Guy AILLAUD (RASf), Jean-Pierre CAYET, Jean-Paul ROCHÉ, Jean-Paul THEBAULT

Excusé: Georges ROCHE

---

### Réunion de la Commission Mixte UFOLEP-FFMN

*Dossier suivi par Jean-Pierre CAYET*

La première réunion de la Commission Mixte s'est tenue le 8 décembre dernier au Salon Nautique de Paris. De l'avis unanime des participants, elle fut riche, fructueuse et fort amicale. Le compte-rendu proposé par Jean-Claude LATRY est étudié; quelques aménagements sont proposés à ce dernier.

---

### Site Internet

*Dossier suivi par Jean-Paul ROCHÉ*

L'UFOLEP a pris contact avec les CNS pour la mise en place d'une harmonisation des sites Internet sur la base d'une arborescence Joomla déjà mise en place par la CNS cyclisme. Après consultation et échange de mails entre Jean-Paul ROCHÉ et Daniel MANUEL (CNS Cyclisme), il apparaît que cette proposition apporte de nombreux avantages (navigation plus fluide, présentation moderne, nombreuses fonctionnalités.). Elle ne semble pas apporter de grosses contraintes d'administration et de gestion. Notre site actuel ayant besoin d'être modernisé, l'éventualité d'une adhésion au projet national est mise à l'étude.

---

### Prochaine réunion

Audioconférence le 12 janvier 2011.

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION TENUE À AMIENS LES 2 ET 3 OCTOBRE 2010

Présents : V. CHAVIGNY, J.L. DUMOULIN, A. LE FLOCH, M. NOWAK (le samedi) et S. ALLIAUME (le samedi matin)

Excusés : Jean-Claude BESNARD (Comité Directeur), M. DELCROIX et O. LOUICELLIER.

---

### 1 – Plans d'actions 2011

Le plan d'actions 2011 est rempli par J.L. DUMOULIN, directement sur le document en vidéo projection.

Il ressort un problème dans certains départements pour l'organisation de Nationaux faute d'infrastructures suffisantes ou accord Ufolep départemental et club organisateur.

Pour 2011, les lieux et dates sont connus mais rien n'est confirmé pour les années suivantes.

Le document complété sera envoyé directement à l'UFOLEP National dimanche soir par courriel.

---

### 2 – Communication

- a) Le diaporama sur le Tir Sportif en UFOLEP réalisé il y a quelques temps par S. Alliaume a été mis à jour par ce dernier et envoyé à tous les membres de la C.N.S. pour d'éventuelles corrections avant envoi à l'UFOLEP National pour validation.
- b) Le diaporama est projeté et de minimes corrections y sont apportées par les membres présents.
- c) Il est décidé qu'il sera disponible en mode déroulant pour projection au National Hiver de Ronchin en mars 2011 et en page à page pour diffusion auprès de tous les départements.
- d) Un site internet est en cours d'élaboration. Les blogs resteront afin de permettre aux clubs ou tireurs de s'exprimer sur les manifestations Nationales ou autre sujet ayant trait au Tir Sportif UFOLEP.
- e) La communication sur notre sport s'améliore et la CNS souhaite que les futurs « aménagements » décrits ci-dessus l'améliore encore.

---

### 3 – Formation

La CNS déplore le manque de stages d'officiels ou animateurs.

Seule une formation BF10 est prévue dans le Nord-Pas-de-Calais début 2011.

---

### 4 – Dates et lieux des finales Nationales saison 2010-2011

- 🚩 Hiver : 18 et 19 mars 2011 à Ronchin (59).
- 🚩 Disciplines Nouvelles : 11 et 12 juin 2011 à Doullens (80).
- 🚩 Été : 25 et 26 juin 2011 à Arques (62).

---

### 5 – Questions diverses

**a) Challenge Jean DEBRUYNE dans le Nord :**

Suite à un courrier de Bernard CHOQUET à l'UFOLEP National, la CNS a été questionnée sur les surclassements : surclassement d'un jeune de 12 ans → tir sans potence et classement avec les adultes. Discussion sur la pertinence de surclasser un jeune qui doit tirer sur potence mobile.

Jean-Louis DUMOULIN fera connaître le point de vue de la CNS à l'UFOLEP Nationale qui répondra directement à James DELZENNE Président de la CTD Nord et Bernard CHOQUET.

**b) Label École de Tir UFOLEP :**

Visionnage du diaporama « Label Ecole de tir UFOLEP » avec de petites modifications. Jean-Louis se charge de faire parvenir le document à Paris pour validation avant diffusion. La CNS espère vivement que ce dossier sera bouclé rapidement et que quelques clubs soient labellisés cette saison.

**c) Achat de carabine 22 LR pour le tir couché 50 m :**

Nouvelle discussion sur les difficultés pour les clubs et/ou tireurs simple affiliation UFOLEP. Certaines Préfectures refusent de délivrer la déclaration d'acquisition d'une 22 LR et certains armuriers refusent la vente d'une 22 LR à un licencié simple affiliation. V. CHAVIGNY est chargée de centraliser les courriers des clubs qui se sont vu refuser l'achat d'une 22 LR. Elle enverra ces documents à Gabriel BLOEDE qui reprend le dossier avec Laure DUBOS DTN Adjointe.

**d) Dates et lieux des futures Finales Nationales :**

Il est de plus en plus dur de trouver des lieux de Finales à l'avance.

Sous réserve de confirmation par les délégations départementales, l'Hiver 2011-2012 aura lieu à Foecy, les Disciplines Nouvelles à Guines (?) et l'été à La Chapelle Saint Luc ( ?).

**Mais ceci n'est pas définitif.**

---

**6 – Dates prévisionnelles des prochaines réunions CNS**

- ✚ 29 et 30 janvier 2011 à Amiens (80) : réunion plénière CNS.
- ✚ 04 et 05 juin 2011 à Amiens (80) : réunion plénière CNS.
- ✚ 17 et 18 septembre 2011 à Orléans (45) : réunion plénière CNS (remplacée par celle du regroupement national des CNS de Bourges).
- ✚ 19 et 20 novembre 2011 à Lyon (69) : réunion CNS et réunion élargie aux clubs de la région.

Toutes ces réunions auront lieu si le budget le permet, sinon les réunions téléphoniques seront à privilégier.

A noter : 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2011 : rassemblement des CNS à Bourges 2011.